

Guide

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



L'économie sociale et solidaire SUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Certaines coopératives limousines sont plus que centenaires !

*Près d'un salarié du secteur
privé sur 10 travaille dans une
association*

*La Scop est avant tout une coopérative
où le pouvoir appartient aux salariés
associés*

En Limousin, l'ESS renforce ses positions

*Selon l'observatoire de l'économie sociale en Limousin,
l'économie sociale et solidaire compte 3000 établissements
employeurs qui emploient près de 27 000 salariés en 2009
dans notre région.*

*L'économie sociale et solidaire,
c'est d'abord des hommes et des
femmes qui se rassemblent autour
d'un projet collectif*

*On crée une Scic pour répondre
à un besoin social*

*L'économie sociale et solidaire
peut contribuer à la construction
d'une forte identité commune*

*Il s'agit de privilégier une économie locale
et humaine, d'être attentif à l'environnement
social, humain et naturel...*



« L'économie sociale et solidaire peut contribuer à la construction d'une forte identité commune »

Selon une étude de l'Insee menée en 2009 en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et la Région Limousin, le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches est au niveau régional, l'un des plus dynamiques en matière d'économie sociale et solidaire. Non seulement elle joue un rôle économique important avec un taux de salariés élevé (plus de 18%), mais elle permet également de répondre à des besoins collectifs non satisfaits. Sur ce territoire rural enclavé, peu peuplé et faiblement équipé en services, l'économie sociale et solidaire joue un rôle de contrepoids et contrebalance souvent la désertion des services de proximité. C'est une économie qui joue un véritable rôle d'utilité et de lien social et qui vient redynamiser le tissu économique.

Où aujourd'hui, l'ESS et les alternatives économiques qu'elle peut représenter, sont encore mal connues hormis de certains responsables et acteurs locaux. Nous n'avons pas tous pris conscience de l'enjeu que représente ce secteur et de son opportunité pour notre territoire. Pourtant, en tant qu'élus, nous avons un rôle de premier plan à jouer dans l'impulsion de ces initiatives. Millevaches est souvent cité comme une référence en matière d'économie sociale et solidaire, pourtant il n'est pas certain que toutes les expériences et projets déjà existants, soient bien connus localement.

Convaincu que l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la construction d'une forte identité commune - fédérant anciens et nouveaux habitants du territoire -, à l'émergence

d'un nouveau modèle de développement économique et social, qu'elle peut être source d'expérimentation, d'innovation et d'attractivité, le PNR a souhaité à travers ce guide, valoriser et mieux faire connaître les expériences déjà existantes tout en accompagnant et en apportant son soutien par ailleurs, à l'avènement de nouveaux projets.

Ce guide contribue à rendre visibles les expériences et la richesse des initiatives. Il pourra donner des clés pour d'autres projets qui pourront ainsi accompagner autant le développement de nos communes, que la vie de chacun. Le Parc s'est engagé dans une stratégie globale en faveur de l'ESS, avec des actions concrètes et appréhendables par tous les acteurs du territoire. Car cette économie qui cherche à produire, consommer, employer, épargner et décider autrement, de manière plus respectueuse des hommes, de l'environnement et des territoires, est une des réponses pertinentes aux spécificités locales qu'il nous faut défendre. Elle s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable des Parcs et leur mission de développement économique et social.

A chacun de la faire vivre !

Christian Audouin, Président du PNR



Sommaire

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un guide pratique et opérationnel

PAGE 6

L'ESS : Une force économique méconnue

PAGE 7

>>> *Zooms sur 15 initiatives d'économie sociale et solidaire*



Ambiance Bois

PAGE 10

un projet de travail collectif pour valoriser la forêt du plateau

mots clés : filière bois, ressource locale, Sapo



L'Arban

PAGE 12

l'écohabitat par et pour les habitants

mots clés : logement, éco-habitat, urbanisme, Scic

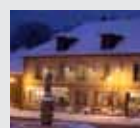


Association Vieillesse et Handicap de Chamberet

PAGE 14

un pôle autour de la dépendance en Haute-Corrèze

mots clés : dépendance, handicap, vieillesse, association



L'Atelier

PAGE 16

une nébuleuse conviviale et vivante

mots clés : mutualisation, animation de bourg, commerce de proximité, culture, Sarl



Auto école 23 pour tous

PAGE 18

la mobilité, ça fait bouger

mots clés : mobilité, insertion, solidarité, association



Le Champ des possibles

PAGE 20

agriculture, sciences et diversité

mots clés : agriculture, circuits courts, éducation à l'environnement, Gaec



Champs Libres

PAGE 22

une agriculture collective et ouverte sur le monde

mots clés : agriculture, circuits courts, culture, Gaec



La Chéridoine

PAGE 24

la coopération mise en scène

mots clés : culture, théâtre, animation, Scop

	Énergies pour demain une promotion tout azimut des énergies renouvelables <i>mots clés : énergies renouvelables, pédagogie, point info-énergie, association</i>	PAGE 26
	Espace Associatif Alain Fauriaux le café de la mutualisation <i>mots clés : mutualisation, animation de bourg, culture, association</i>	PAGE 28
	Le Monde Allant Vers... lorsque le déchet devient ressource <i>mots clés : ressourcerie, déchets, éducation à l'environnement, boutique, association</i>	PAGE 30
	La Navette un atterrissage réussi <i>mots clés : vie associative, information, rédaction, Scop</i>	PAGE 32
	Les Plateaux Limousins un espace d'échanges <i>mots clés : éducation populaire, tourisme social, accueil, animation, association</i>	PAGE 34
	Les P'tits bouts quand des parents se mobilisent pour la petite enfance <i>mots clés : petite enfance, éducation, animation, association</i>	PAGE 36
	Quartier Rouge culture et innovation investissent le quartier de la gare <i>mots clés : culture, animation, art, mutualisation, association</i>	PAGE 38
	Annuaire des principales structures de l'ESS sur le plateau	PAGE 40
	Contacts	PAGE 44
	Quelques statuts juridiques de l'ESS :	
	L'association	PAGE 47
	La Scop	PAGE 48
	La Scic	PAGE 49
	La Sapo	PAGE 50
	Le Gaec	PAGE 51
	Bibliographie générale et ressources internet	PAGE 52

Mode d'emploi

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un guide pratique et opérationnel

Vous avez entre les mains un guide destiné à vous repérer dans ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire.

Plutôt que de rester dans les généralités et la théorie, le parti-pris de ce document est résolument pratique. Il s'agit de montrer, concrètement, qu'il existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, des entreprises, des associations, des initiatives qui relèvent de cette autre économie. Et, surprise, pour beaucoup, elles existent depuis de nombreuses années ! Vous avez peut-être déjà entendu parler d'elles sans savoir que leurs statuts et leurs modes de fonctionnement sont typiques de l'économie sociale et solidaire.

Pour vous aider à relier les concepts ou les thématiques qui traversent ce guide, après une introduction générale qui replace le secteur de l'économie sociale et solidaire dans les réalités économiques de notre région, vous pourrez vous aider des mots clés présentés dans le sommaire, à côté de chaque initiative, ou avec les points forts, qui, à la fin de chaque fiche, caractérisent les expériences présentées.

Vous pouvez aussi préférer feuilleter ce guide au gré des initiatives qui y sont décrites pour mieux cerner celles que vous connaissez déjà, pour découvrir celles que vous ignorez, et qui vous suggéreront peut-être de les reproduire ou de vous en inspirer dans votre propre commune.

Mais ce guide se veut aussi opérationnel. C'est pourquoi vous trouverez, à la fin, une liste des contacts qui pourront vous aider à aller plus loin dans la découverte de l'économie sociale et solidaire. Pour vous permettre de rencontrer les acteurs présentés ici, leurs contacts sont systématiquement indiqués, et vous pourrez les compléter avec un annuaire des structures du secteur qui ont, sur le territoire du parc, un véritable poids économique, en étant des structures employeuses.

De la même manière, chaque expérience est présentée avec une « fiche technique » qui vous permet d'avoir des éléments précis sur ses modalités de mise en œuvre (partenaires, poids économique, etc.).

Vous comprendrez en lisant les exemples présentés ici que l'économie sociale et solidaire fonctionne beaucoup en réseau et en partenariat. Vous retrouverez ainsi dans ces pages les noms d'associations, de réseaux, de collectivités qui reviennent régulièrement... Elles témoignent du fait que le développement de nouveaux projets sur la Montagne limousine est grandement facilité lorsqu'ils savent associer, mutualiser, coopérer... Alors, vous aussi, n'hésitez pas à rentrer dans la danse de l'économie sociale et solidaire !

Bonne et fructueuse lecture !

L'économie sociale et solidaire : une force économique méconnue

Avec plus de deux millions de salariés en France et près de 8 % du produit intérieur brut, associations, mutuelles et coopératives représentent ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire. Une place économique qui est confortée du fait des valeurs constitutives de ces acteurs économiques qui s'appuient sur des emplois non délocalisables, la valorisation des ressources de proximité et une attention portée au respect de l'environnement. Autant d'atouts précieux pour le renforcement d'un développement durable des territoires ruraux. Une opportunité pour les élus locaux qui souhaitent un développement économique harmonieux de leur territoire.

Des projets économiques collectifs et démocratiques

L'économie sociale et solidaire, c'est d'abord des hommes et des femmes qui se rassemblent autour d'un projet collectif. Ces projets sont multiples mais ils ont pour point commun la prise en charge collective des besoins humains dont on considère qu'ils ne doivent pas être soumis au seul règne du marché :

L'économie sociale et solidaire, c'est d'abord des hommes et des femmes qui se rassemblent autour d'un projet collectif

santé, accidents, droits de l'homme, solidarité... mais aussi organisation du travail ou de la consommation. Le projet de l'économie sociale n'est donc pas, d'abord, de réaliser des profits économiques mais de maximiser les bénéfices sociétaux. Les structures de ce secteur fonctionnent sur des principes démocratiques. Les mutuelles, les coopératives, les associations ont en commun d'avoir un mode de décision qui n'est pas lié à l'argent. Chaque coopérateur, chaque mutualiste, chaque adhérent a une

voix, un pouvoir de vote égal aux autres, et non pas lié aux parts de capital qu'il détient. C'est la majorité qui élit les dirigeants et qui décide des grands choix.

Propriété commune et responsabilité

À projet collectif où chacun dispose d'une part égale du pouvoir correspond un principe de propriété collective. Les structures de l'économie sociale n'appartiennent ni à un individu, ni à des actionnaires lointains et inconnus. Leurs membres en sont propriétaires et aucun d'entre eux ne peut s'arroger le droit d'en faire un usage personnel. C'est ce qui garantit aussi la fidélité aux objectifs d'origine. Comme le souligne Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale : « En établissant la double qualité d'associés (ou sociétaires) et d'actifs (ou acteurs), l'économie sociale réunifie deux sphères que la société moderne a fait éclater : la politique et l'économie. »

Liberté, indépendance et responsabilité

Ces principes de fonctionnement ont des corollaires. Ainsi, organismes de droit privé gérés par leurs adhérents, les structures de l'économie sociale sont indépendantes des pouvoirs publics et veillent à le rester quand bien même une part de leur financement peut être d'origine publique. Faire vivre un projet d'économie sociale et solidaire nécessite un engagement et un grand sens des responsabilités. Le projet et la fidélité à ses principes dépendent entièrement de sa prise en charge par les membres. La liberté d'adhésion ne peut donc être que totale : nul ne peut être contraint d'adhérer.

En Limousin, l'ESS renforce ses positions

Selon l'observatoire de l'économie sociale en Limousin, l'économie sociale et solidaire compte 3000 établissements employeurs qui emploient près de 27 000 salariés en 2009 dans notre région. Elle est ainsi une vraie force économique pour le Limousin puisqu'elle y représente 11,6 % de l'emploi ce qui la positionne au 8ème rang national.

Répartition des secteurs d'activités dans l'ESS en Limousin au 31/12/2009

Action sociale	11 765 postes	43,58 %
Activités financières	3 131	11,80 %
Commerce	1 812	6,71 %
Enseignement	2 443	9,05 %
Santé	1 769	6,55 %
Information et communication, activités immobilières et services aux entreprises	1 837	6,80 %
Arts et spectacles	356	1,32 %
Sports et loisirs	718	2,66 %
Industries et construction	840	3,11 %
Autres activités	2 140	7,93 %
TOTAL	26 996	100,00 %

Une variété d'emplois

En Limousin, les emplois se retrouvent tout d'abord dans l'action sociale et les activités financières puisque plus de 50% des salariés de ces deux secteurs travaillent dans une structure de l'ESS. Les autres secteurs où l'économie sociale et solidaire occupe une place prépondérante sont l'enseignement, les sports et loisirs et les arts et spectacles. Il est à noter la percée de l'économie sociale dans le secteur de l'information, communication et services aux entreprises notamment du fait de la présence dans ce secteur de nombreux groupements d'employeurs, d'associations intermédiaires et de cabinets comptables sous forme associative.

Une forte croissance

En 5 ans, l'économie sociale et solidaire a connu une hausse conséquente du nombre de ses salariés (+20%) largement supérieure à l'ensemble de l'économie limousine (+8%). Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs : une hausse importante de l'emploi associatif due à une plus grande résistance aux chocs de la part des entreprises de l'ESS, résultat de l'impartageabilité de leurs réserves. Ces entreprises, de par leur statut, sont plus enclines à investir les excédents dans l'entreprise elle-même et notamment à investir dans le capital humain. Cette croissance des emplois, supérieure au reste de l'économie, permet à l'économie sociale et solidaire de peser de plus en plus dans l'économie limousine. En 2003, l'ESS représentait 10% des emplois en Limousin, elle en représente aujourd'hui 11,6%.

Certaines coopératives limousines sont plus que centenaires !

Un emploi très coopératif

La spécificité du Limousin réside dans la place importante occupée par les coopératives. 2,3% des salariés limousins (5 260) travaillent dans une coopérative, plaçant la région au quatrième rang national. Historiquement ancrées dans notre territoire (certaines d'entre elles sont plus que centenaires), les coopératives agissent dans différents secteurs d'activités : agriculture, consommation/distribution, BTP. Elles connaissent ces dernières années un nouvel élan avec des créations de Scop qui se positionnent sur de nouveaux secteurs (communication, éco-construction, éco-habitat, restauration). Par ailleurs l'économie sociale et solidaire est composée pour près de 80% par des associations. Avec 18 817 salariés, les associations pèsent 8% de l'emploi en Limousin.

La protection de l'environnement et les énergies renouvelables

L'arbre et l'eau sont devenus (ou redevenus) les caractéristiques de la Montagne limousine. Leur protection et leur utilisation sont anciennes, mais leur problématique est renouvelée par les préoccupations d'aujourd'hui. Formation à la protection de l'environnement et aux nouveaux métiers qui y sont liés, mise en valeur et exploitation de la forêt, parc éolien, autant d'activités où l'économie sociale et solidaire peut jouer un rôle moteur.

La dépendance liée à l'âge ou au handicap

Le prix du foncier et le cadre de vie constituent ici des atouts majeurs. Ce secteur est donc prometteur, à condition d'assurer la formation des personnels et une bonne intégration des structures dans la vie locale, notamment en terme de mixité générationnelle. L'économie sociale a été pionnière dans ce domaine et continue d'y jouer un rôle primordial, qu'il s'agisse des associations ou des mutuelles.

L'économie sociale et solidaire peut se développer dans tous les champs de l'économie. Ses statuts ne sont en aucun cas limitant et du coup, aucun secteur d'activité ne lui est interdit.

Mais au-delà de ces trois secteurs porteurs, l'économie sociale et solidaire peut se développer dans tous les champs de l'économie. Ses statuts ne sont en aucun cas limitant et du coup, aucun secteur d'activité ne lui est interdit. On en trouvera l'illustration dans les pages suivantes où, dans des secteurs très variés, des entreprises d'économie sociale jouent un rôle important sur le Parc naturel régional de Millevaches.

Diversification

Trois grands secteurs, dans lesquels l'économie sociale peut jouer un grand rôle, sont promis à un bel avenir sur la Montagne limousine :

Le tourisme

Qualité des paysages, calme et... faible risque de canicule permettent à la Montagne des perspectives d'activités touristiques. Dans ce secteur, de nombreux comités d'entreprises sont déjà présents par des villages de vacances, notamment autour des lacs. L'organisation de loisirs (activités physiques et sportives, culture, etc.) offre également de nombreuses possibilités aux structures de l'économie sociale.

Découvrez dans les pages suivantes quinze initiatives d'économie sociale et solidaire sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Ambiance Bois

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un projet de travail collectif pour valoriser la forêt du plateau

La scierie Ambiance Bois, installée à Faux-la-Montagne, est aujourd'hui le premier employeur de la commune. Une entreprise pas tout à fait comme les autres : fonctionnement coopératif, choix forts dans la gestion et l'approvisionnement lui ont donné une certaine notoriété. On vient la visiter de toute la France. Suivez le guide.

L'activité : un choix secondaire

Les créateurs d'Ambiance Bois se sont connus dans leur jeunesse dans un mouvement d'éducation populaire et dès cette époque ont eu pour projet de créer et gérer collectivement leur outil de travail. Travailler autrement : c'est ce principe qui va fonder leur entreprise. Le type d'activité est relativement secondaire. Il s'agit de (ré)inventer la coopération et la gestion collective, de veiller à ce que l'outil de travail reste la propriété de ceux qui l'utilisent, de privilégier une économie locale et humaine, d'être attentif à l'environnement social, humain et naturel... Reste quand même le choix du secteur : finalement, ce sera une scierie. Une activité qui n'a rien à voir avec la formation initiale de ces jeunes Franciliens.

Financement : l'apport des collectivités locales

Des formations spécifiques aux métiers du bois les amènent en Limousin et ils y cherchent un lieu où s'installer. La possibilité de loger dans un ancien presbytère et l'accueil très positif du maire, les amènent à choisir Faux-la-Montagne. Après bien des tâtonnements, le projet définitif de scierie-raboterie est mis au point en 1987. Investissement initial : environ 530 000 €. Les six créateurs, leurs familles et leurs amis amènent 20 % de cette somme en capital. Un emprunt bancaire hausse le financement au tiers. Ce sont des financements régionaux et locaux qui vont permettre de réunir la totalité : primes régionales à la création d'entreprises et, surtout, le Sivom (syndicat intercommunal à vocations multiples, ancêtre de la communauté de communes du plateau de Gentioux) prend à sa charge les coûts de l'immobilier et de l'aménagement de l'atelier, hors machines. Une location-vente fixe le loyer au montant de l'annuité de remboursement de l'emprunt contracté par la collectivité locale pour réaliser l'opération ; au bout des 15 ans de remboursement, l'entreprise devient propriétaire).



Un statut peu commun : la Sapo

Le statut juridique, choisi en 1988, permet de concilier le projet des créateurs, très égalitaire et axé sur le travail, et l'importance du capital nécessaire. « Alors que dans la Société anonyme classique la totalité du pouvoir appartient aux apporteurs de capitaux, dans la Sapo (société anonyme à participation ouvrière), le pouvoir est partagé entre les apporteurs de capitaux et les travailleurs. [...] à côté des actions de capital sont créées des actions de travail, titres virtuels destinés à rendre effective la représentation des travailleurs dans les assemblées générales et le conseil d'administration. Les actions de travail donnent les mêmes droits que les actions de capital. [...] Dans notre cas, nous sommes arrivés à la décision de créer autant d'actions de travail que d'actions de capital. »

En cas de difficultés : coopérer et innover

Depuis les années 2000, l'entreprise, dont le cœur de métier est la production de lambris, parquets et bardeaux, n'hésite pas à se diversifier : ainsi les déchets sont en partie recyclés en tant que combustible, dans la chaufferie communale de Faux-la-Montagne et dans les chaudières de particuliers. L'entreprise a vu son chiffre d'affaires croître jusqu'à 900 000 € et son personnel dépasser la vingtaine de salariés. Ses capitaux propres sont à hauteur de 450 000 €. La crise économique à partir de 2008 et la violente tempête qui s'est abattue sur le sud-ouest en janvier 2009 ont fortement impacté la filière bois. Elles n'ont pas épargné Ambiance Bois, mais son organisation particulière lui permet de trouver des solutions sans réduction de personnel,

Il s'agit de privilégier une économie locale et humaine, d'être attentif à l'environnement social, humain et naturel...

alors que la filière connaît chômage et faillites. Les réunions sur les solutions à trouver se sont alors multipliées, mobilisant salariés et actionnaires, plus intéressés à la pérennité de l'entreprise qu'à leurs dividendes. Le cœur de l'activité subissant l'essentiel de la crise, les activités jusqu'ici complémentaires (menuiserie, charpente, construction...) ont été développées, nécessitant formation, encadrement et

nouvelle organisation. La commercialisation, notamment par internet, a été repensée. Enfin, Ambiance Bois a participé activement à la création d'une plate-

forme intercommunale, sous forme de Scic (société coopérative d'intérêt collectif), destinée à la fabrication de plaquettes pour le chauffage de bâtiments publics et privés. Cette Scic regroupe collectivités, professionnels de la filière bois et consommateurs privés.

Partenaires

Partenaires institutionnels :

- Conseil régional
- Communauté de communes du plateau de Gentioux
- Commune de Faux-la-Montagne

Partenaires associatifs :

Membre de De Fil en Réseaux
Membre du Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires)

Chiffres clés

Date de création : 1988

Capital : 141 244 €

Chiffre d'affaires : 789 600 €

Salariés : 23

Contact

La Fermerie, 23 340 Faux-la-Montagne. Tél. : 05 55 67 96 04

En savoir plus

www.ambiance-bois.com
www.reseautrepas.free.fr

Scions... travaillait autrement ? Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré, éditions Repas, 2009.

Voir en fin de guide la fiche de présentation d'une Sapo.

François Chatoux, maire de Faux-la-Montagne au moment de la création d'Ambiance Bois

« L'ESS, c'est aussi un super réservoir d'animateurs de la vie locale »

« Ce qui nous a tout de suite intéressé dans le projet d'Ambiance Bois, c'est que c'était un projet productif. C'était aussi nouveau par rapport aux projets portés jusqu'alors par les néo-ruraux en ce sens qu'il n'était pas individuel, mais collectif. A l'époque nous voulions maintenir des services au public (d'où par exemple la reprise communale de l'auberge) mais aussi attirer des artisans et des PME. Dans le cas d'Ambiance Bois la collectivité a pris à sa charge le bâtiment, ce qui était une manière de réduire le risque. Ensuite on a fait une location-vente sur 15 ans que finalement l'entreprise a remboursé en 12 ans. Nous avons essuyé des échecs dans d'autres projets économiques mais parce qu'il s'agissait d'abord de projets individuels. Là, la dimension collective est importante et sécurisante : le projet est plus solide. C'est un des grands intérêts de l'économie sociale et solidaire – qu'on appelait pas comme ça à l'époque ! Mais l'ESS a deux autres avantages : c'est un super réservoir d'animateurs de la vie locale, de conseillers municipaux ou de responsables associatifs. Ensuite, ça fonctionne avec un fort effet réseau : quand il y en a un, il y en a d'autres qui arrivent ! On l'a vérifié et on n'a donc eu qu'à se féliciter d'avoir accueilli en 1988 Ambiance Bois ! »

Points forts

- Principes fondateurs fortement affirmés
- Fonctionnement collectif permettant souplesse et réactivité
- Ancrage dans l'économie locale
- Valorisation d'une ressource locale



L'Arban

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

L'écohabitat par et pour les habitants

La Montagne limousine est confrontée de longue date aux difficultés des espaces de moyenne montagne : faible densité de population, vieillissement structurel... Or le flux régulier de nouveaux arrivants aboutit, paradoxalement, à une véritable crise du logement. Comment pallier cette difficulté majeure ? La réponse avec une initiative concertée des habitants eux-mêmes.



Cherche maison à louer...

En 2004, face aux demandes récurrentes des « chercheurs de toit », l'association De Fil en Réseaux met sur pied et accompagne un groupe de travail sur la question. Quelques habitants et acteurs des cantons de Gentioux-Pigerolles, Royère-de-Vassivière et Felletin engagent alors une réflexion pour tenter de trouver des solutions, à la fois accessibles au plus grand nombre et respectueuses de l'environnement. Épaulé par le Dispositif local d'accompagnement (DLA) de la Creuse, le groupe oriente progressivement son travail sur plusieurs axes : répondre aux enjeux d'accueil et de maintien de la population, penser l'aménagement durable des bourgs, devenir à terme une entreprise coopérative. Concilier donc une offre de logements confortables et la préservation de l'environnement naturel et architectural et, ce, dans une démarche participative, tout en privilégiant les filières locales d'approvisionnement en matériaux. Pour cela, il commence par se doter d'une association : l'APEHPM (Association pour la promotion de l'éco-habitat sur le plateau de Millevaches).

La participation : une condition essentielle

Mais cette association a dès le début vocation à se transformer en Société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Ce statut juridique créée par la loi du 17 juillet 2001 permet en effet d'associer des acteurs multiples (salariés, bénévoles, usagers,

collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...) et respecte les règles coopératives (1 personne = 1 voix, maintien des résultats dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables garantissant autonomie et pérennité). Il implique un agrément préfectoral qui garantit que la structure présente un « intérêt collectif » et un caractère d'« utilité sociale ». C'est chose faite en mars 2011 : l'APEHPM est morte, vive la Scic l'Arban ! La constitution du capital va mobiliser 75 sociétaires qui souscriront non pas dans une logique de spéculation mais bien dans une volonté de soutien ferme et désintéressé au projet.

L'opérationnel

Concrètement, L'Arban assure la maîtrise d'ouvrage, ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage de projets d'éco-habitat. La Scic fait ainsi bâtir à Faux-la-Montagne un logement d'accueil temporaire destiné à héberger des personnes ou des familles désireuses de s'installer sur la Montagne limousine, mais ayant besoin, au préalable, de tester la viabilité de leur projet d'installation (c'est ce qu'on appelle un logement passerelle). La Scic a également vocation à animer des projets de planification urbaine ou d'urbanisme opérationnel. À Faux-la-Montagne par exemple, l'Arban a coordonné, pour le compte de la commune, la création de l'écoquartier du Four à pain : 10 parcelles à vendre (par exemple à des autoconstructeurs), 2 parcelles réservées à du logement social, et des parties communes (verger, potager, lieu de compostage, parking, four à pain, halle). À Gentioux, en s'appuyant sur un groupe d'habitants, elle a aidé la mairie à définir la destination d'un bâtiment communal à rénover. À Gioux, l'Arban accompagne la mairie dans son projet de création de logements en entrée de bourg. Dans tous les cas, la démarche est la même : participation des habitants, des bénéficiaires, de la collectivité à travers des réunions publiques ou des groupes de travail.

Enfin l'Arban propose d'accompagner les démarches d'habitats collectifs ou groupés. Son champ d'intervention potentiel couvre l'ensemble de la Montagne limousine.



Concilier une offre de logements confortables et la préservation de l'environnement, dans une démarche participative

Vincent Jannot, Réseau Relier

Chargé pour la Fondation de France, du suivi et de l'animation de l'expérimentation « Eco-réhabilitation à dimension sociale et participative ».

Chiffres clés

Date de création :

association en 2008, Scic en 2011

Capital initial de la Scic : 84 450 €

Budget (2011) :

- Prestations : 23 847 €
- Subventions : 15 000 € (Pass création Région)
- Fondation de France 3 333 €
- Contribution FNADT sur opération : 12 526 €

Salariés : 2 (fin 2011) **Bénévoles :** 15

Sociétaires : 88 au 31 décembre 2011

Partenaires

Partenaires institutionnels :

- Conseil général de la Creuse
- PNR de Millevaches
- Communauté de communes du Plateau de Gentioux
- Communes de Faux, Gentioux, Gioux

Partenaires privés :

- Membre de De Fil en Réseaux
- Fondation de France
- Scic Habitats Solidaires, Montreuil (93)
- architectes, entreprises du bâtiment

« Une initiative qui a su rassembler »

« La Fondation de France a lancé une expérimentation visant à proposer des solutions pour que des ménages modestes puissent avoir accès à un logement confortable d'une grande efficacité énergétique et à un habitat sain qui soit choisi et non subi. Sur les 140 propositions qu'elle a reçues elle a choisi d'en soutenir 17, dont celle de l'Arban. Ce qui a intéressé la Fondation avec ce projet, c'est d'abord l'aspect « territoire » : l'expérience s'intègre sur un territoire et dans les réseaux qui irriguent déjà le plateau de Millevaches. Mais elle sait aussi tisser d'autres liens, comme avec la Scic Habitats Solidaires d'Île-de-France, avec laquelle se joue une sorte de transferts de compétences. L'autre aspect qui a motivé la Fondation de France, c'est le côté participatif du projet : que les habitants soient impliqués dans la construction des réalisations. Enfin, c'est une initiative qui est déjà en phase opérationnelle et qui a démontré sa capacité à rassembler. »

Contact

Le bourg, 23 340 Faux-la-Montagne. Tél. : 05 55 64 58 29

En savoir plus :

www.l-arban.fr

Voir en fin de guide la fiche de présentation d'une Scic

Points forts

- Démarche participative dès l'éclosion du projet
- Réponse innovante à un besoin concret
- Vision à long terme
- Activité ancrée dans l'économie locale
- Partenariat large incarné dans le sociétariat de la Scic



Vieillesse et Handicap de Chamberet

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un pôle autour de la dépendance en Haute-Corrèze

C'est déjà une vieille histoire ! Elle date en effet de 1967, année officielle de création d'une association conçue pour gérer la maison de retraite de Chamberet. A l'époque elle s'appelle l'Association de gestion des logements foyers (AGLF). Plus tard la maison de retraite deviendra Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et l'association, au fil des années, développera toute une série de nouveaux outils pour les personnes dépendantes, qu'elles le soient par l'âge ou par le handicap.

Une Maison d'accueil spécialisée

Ce sera d'abord la Mas (Maison d'accueil spécialisée) créée pour accueillir des adultes lourdement handicapés. Puis, ce qu'à Chamberet on a appelé jusqu'en 2006, date de sa fermeture, la Maison Roux, une maison aménagée en appartements non médicalisés et destinés à accueillir dans le bourg, d'octobre à avril, des personnes âgées. Comme l'explique Christophe Génie, directeur depuis 10 ans de l'association, « les enfants étaient rassurés de savoir que leurs parents n'étaient pas isolés pendant l'hiver. » A la belle saison, les appartements étaient judicieusement transformés en gîtes pour les touristes.

Une entreprise adaptée

Vient ensuite la création d'une entreprise adaptée dont l'activité dominante est la blanchisserie. « Il s'agissait au début de laver tout le linge de nos établissements. Depuis, nous nous sommes ouverts sur l'extérieur et nous proposons cette prestation à d'autres structures voisines comme les maisons de retraite de Seilhac ou Donzenac, mais aussi à des centres de vacances ou à des particuliers. » Si aujourd'hui la blanchisserie représente encore 80 à 85 % de l'activité de l'entreprise, celle-ci s'est diversifiée en 2010 en reprenant La Blandurette, une cidrerie coopérative. D'autres activités sont aussi développées : ensachage de plantes médicinales, ménage pour les entreprises...

Un foyer occupationnel

En 2002, l'association porte la création d'un foyer occupationnel qui a évolué jusqu'à 29 places pour des personnes handicapées plus une place d'accueil de jour et une place d'accueil temporaire. Enfin, en octobre 2011 un Pasa (Pôle d'accueil de soins adaptés) de 14 places en accueil de jour pour des malades d'Alzheimer ou de maladies apparentées vient compléter ce panel de ré-



ponses pour l'accueil des personnes dépendantes.

Jusqu'à 200 emplois !

Lorsque Christophe Génie fait ses comptes, les résultats sont impressionnants : « 86 lits à l'Ehpad et 60 salariés sur 46 équivalent temps plein (ETP), 37 places à la Mas et 36 ETP, 13 places de travailleurs handicapés dans l'entreprise adaptée et 5 salariés pour l'encadrement, 31 places au foyer occupationnel et plus de 30 ETP... nous employons au total 167 salariés sur 136 ETP, avec l'été des pointes jusqu'à 200 personnes embauchées ! » C'est dire l'impact considérable et le poids économique de l'association dans son canton, dont provient l'essentiel du personnel. Un recrutement qui n'est pas toujours facile : « Nous recherchons souvent des gens diplômés et on doit reconnaître que c'est parfois difficile de trouver... Vous savez, confie Christophe Génie, lorsque nous voulons embaucher une infirmière, en réalité, c'est nous qui passons l'entretien ! »

Travailler en harmonie

La dimension territoriale du projet est forte. Que ce soit dans le recrutement du personnel comme dans celui des pensionnaires, la priorité part toujours du local : « Oui, explique le directeur de l'association, afin de maintenir le lien social, les personnes de Chamberet et du canton sont prioritaires mais le cercle est



très rapidement élargi afin d'ouvrir les établissements sur d'autres secteurs géographiques. » L'association entretient de bonnes relations avec les autres structures locales. Se jouent ainsi sur le terrain des complémentarités plutôt que des concurrences. « Par exemple, l'Ehpad prépare 350 repas par jour pour l'ensemble de nos établissements. Mais nous ne souhaitons pas proposer ces repas pour d'autres car l'offre est bien organisée : c'est le centre sportif de Bugeat qui fournit les repas à domicile livrés par l'instance de gérontologie du canton et c'est le centre sportif de Scoeux qui fournit ceux de l'école de Chamberet. Il faut savoir vivre en harmonie avec tout le monde. » La preuve s'il en était besoin qu'une conscience de territoire existe bel et bien sur le plateau.

Chiffres clés

Date de création : 1967

Budget annuel : 7 100 000 €

Nombre de salariés : 167 sur 136 ETP (équivalent temps plein), avec des pointes en été jusqu'à 200

Nombre de bénévoles : 20 administrateurs au sein du conseil d'administration

Nombre de bénéficiaires : près de 200 personnes dépendantes

Contact

Association Vieillesse et Handicap de Chamberet, 19370 Chamberet.

Tél. : 05 55 98 31 35

Points forts

- Une vraie osmose entre l'association et la commune qui travaillent de concert
- Un ancrage local fort, avec des administrateurs qui pour la plupart sont du canton
- Une ancienneté et une expérience reconnue dans le domaine de la vieillesse et du handicap
- Un impact économique fort sur le territoire

Partenaires

Commune de Chamberet

Conseil général de la Corrèze

Agence régionale de santé (ARS)

Hôpital de Tulle et Centre hospitalier psychiatrique d'Eygurande avec lesquels l'association a passé des conventions

L'association des visiteurs des malades en établissement hospitalier (VMEH)

Les instances gérontologiques du canton

Jean-François Desmoulin-Cattonet
premier adjoint au maire de Chamberet

« La commune a un rôle important à jouer pour rendre le pays attractif. »

« L'association Vieillesse et Handicap de Chamberet et la commune, on est comme frère et sœur !

D'abord il y a presque un rapport sentimental entre la ville et l'association. La maison de retraite est là depuis 1969, il y a des habitants qui y ont fait toute leur carrière, elle fait vraiment partie des murs. Et puis nous sommes partie prenante sur différents projets, indépendamment du fait que plusieurs conseillers municipaux, dont le maire, sont, à titre personnel, administrateurs de l'association (ce sont des fonctions qu'ils occupaient du reste avant de se faire élire). Par exemple pour la Mas et le Foyer occupationnel, c'est le CCAS qui a fait les investissements et l'association qui paie ensuite un loyer à la commune. Et puis, il y a l'impact qu'elle représente en terme d'emploi et de poids économique. C'est la plus grosse entreprise du canton. Son influence dépasse largement la commune, elle touche tout le canton. Il y a même des gens qui viennent travailler ici de Haute-Vienne (La Croisille-sur-Briance par exemple). Les retombées sont au moins sur toute la communauté de communes. Ce que ça a permis ? Très clairement de conserver sur place des jeunes qui sinon seraient partis ailleurs, qui sont restés dans les propriétés familiales ou qui ont fait construire sur la commune. L'association a des difficultés pour recruter du personnel formé. Parfois les gens ont du mal à s'imaginer venir vivre et travailler à Chamberet, parce que c'est loin des villes... Aussi, la commune a un rôle essentiel à jouer pour rendre le pays attractif. C'est un élément important pour les gens qui viennent travailler ici. La commune aide donc les associations au maximum, elle essaie de favoriser leur création et leur développement. Il faut créer une animation, des possibilités de sports, de pratiques artistiques. La création de la médiathèque intercommunale qui va avoir une antenne à Chamberet fait partie de cette politique. Et même si ça paraît éloigné des établissements gérés par l'Avehc, cela contribue à rendre Chamberet attractif pour le personnel qui y est embauché. »



Autour de l'Atelier

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

3 activités commerciales, 3 associations socioculturelles, des concerts, expositions et projections, un point public multimédia, deux festivals, des cours de danse et de théâtre, un dépôt de pain et de légumes, l'Atelier est un endroit multi-facettes, une plateforme rurale et conviviale. Comment un projet si complexe a-t-il pu se monter ?

Pari ambitieux

Depuis bon nombre d'années à Royère-de-Vassivière, les résidents permanents ne disposaient plus d'un seul lieu dédié à la rencontre et à la convivialité. En période scolaire pas même un café ouvert. Alors, dans la tête d'un groupe d'habitants, germe l'idée d'en créer un. Pas d'étude de marché, pas de demande de subvention, mais la volonté de passer très vite à l'action. Le projet est présenté à la population, à la mairie, aux commerçants, à la gendarmerie. Il est chaleureusement accueilli, même si certains ne parient pas sur l'avenir d'un lieu maintenu ouvert toute l'année et géré, de surcroît, par des personnes inexpérimentées ! Un ancien hôtel est à vendre depuis des années sur la place principale : ce sera là. L'aventure débute en 2003. Au total, le groupe d'associés et leurs conjoints compte une vingtaine de personnes. La moitié d'entre eux vient d'arriver sur le plateau de Millevaches, l'autre moitié est installée depuis plusieurs années, mais tous se connaissent depuis 30 ans. Un ingénieur informaticien, un intermittent du spectacle, une artiste, un décorateur de cinéma, un agriculteur, une fonctionnaire, un ingénieur du son... tous sont animés d'idées sociales. Le village de Royère-de-Vassivière les rassemble et la création de l'Atelier va offrir à chacun un espace pour réaliser ses envies. L'un construira un réseau informatique. Un autre rassemblera du mobilier de caractère, un autre apportera le matériel nécessaire à l'organisation de concerts. Avec à la clé, l'idée de créer sa propre activité professionnelle autour de l'activité de cafetier.

Des valeurs communes

L'écoute attentive de chacun, associés comme salariés, le salaire identique pour tous, la prise collective des décisions les plus complexes, la vente des productions locales et de qualité, l'ouverture aux initiatives extérieures, sont quelques-uns

Une nébuleuse conviviale et vivante



des principes portés par le groupe. Ils feront tout l'intérêt et la richesse du lieu. Tous sont motivés par l'aventure, d'abord affective, ensuite professionnelle, qui inévitablement, crée un mélange des genres et quelques conflits.

Montage du projet

Une société civile immobilière (SCI) propose en 2003 d'acheter l'ancien hôtel à vendre sur la place de la Mayade, de prendre en charge le gros œuvre de la rénovation et de le mettre à la disposition du projet en contrepartie d'un loyer très modéré. La Sarl est créée le 1er mai. Il n'y a pas de fonds de commerce à acheter, aucun emprunt ne sera engagé. Les associés fondateurs souscrivent chacun de 1 à 40 parts à hauteur de 450 € l'unité. Deux des membres du groupe fondateur investissent chacun dans 40 % du capital. Sans activité professionnelle à ce moment-là, ils deviennent ensemble les deux co-gérants. Un capital de 45 000 € est constitué. Abondé par la fondation Kronembourg (10 000 €) et la société distributrice de boissons Gaudon (10 000 €), ce capital permettra l'achat de matériels et de stocks. Après des travaux menés tambour battant, l'établissement ouvre ses portes le 6 juin 2003. L'affluence est assurée par un bouche à oreille galopant. La tenue du premier concert ne se fait pas attendre. Une partie du service est assurée bénévolement par les associés et 3 salariés.

Une pépinière d'associations et un groupement d'employeurs

La Démarche collective territorialisée et le programme européen Leader + permettent la création d'une pépinière hébergeant aujourd'hui trois associations (Emile A Une Vache, Contes en Creuse et Ctrl A). La création du groupement d'employeur de la Mayade permet de mutualiser les coûts liés à l'emploi des salariés de deux associations : Émile A Une Vache et Contes en Creuse. Cette dernière organise chaque année depuis 1995

le festival Paroles de conteurs sur l'île de Vassivière. Émile A Une Vache, créée en 2004, se charge d'organiser toutes sortes d'événements culturels, principalement à l'Atelier, vis-à-vis duquel elle occupe un rôle de partenaire-prestataire : des concerts, des expositions, un festival de BD et éditions indépendantes, des résidences d'artistes... L'association bénéficie d'un emploi associatif à temps plein aidé à 70 % (58 % par la région Limousin et 12 % par le département de la Creuse) et de l'implication d'une quarantaine de bénévoles actifs. Le réseau informatique a permis la naissance d'un point public multimédia géré par l'association Ctrl-A et la création de deux emplois. Une quinzaine de bénévoles participe à l'activité de l'association.

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Europe (programme Leader +)
Chambre de commerce et d'industrie de la Creuse
Dispositif local d'accompagnement de la Creuse
Parc naturel régional de Millevaches (dispositif Démarche collective territorialisée)

Partenaires privés :

SCI Amaran
Crédit mutuel et Fondation Crédit mutuel
Entreprise Kronenbourg et Fondation Kronenbourg
Société Gaudon
Association Émile A Une Vache
Association Ctrl-A
Association Contes en Creuse
Groupement d'employeurs de la Mayade

Chiffres clés

Création : 2003

Investissement initial :

Capital de la Sarl l'Atelier : 45 000 €
Achat du foncier par la SCI : 75 000 €
Financement des travaux par la SCI : 200 000 €
Fondation Kronenbourg : 10 000 €
Entreprise Kronenbourg (brasseur) et Entreprise Gaudon (distributeur) : 10 000 €
Prêt d'honneur personnel à 0% sans garantie de la Fondation Crédit mutuel : 10 000 €
Prêt classique du Crédit mutuel : 17 000 €
Subventions de la DCT et du programme Leader : 5 000 € en 2007

Chiffre d'affaires : 400 000 € en 2011

Nombre de salariés :

9 ETP et 11 salariés (moyenne annuelle)



Hélène Ziegelbaum

Déléguée générale de la fondation Kronenbourg

« Sur le secteur il n'existait aucune autre initiative équivalente »

« Fin 2005, la Fondation Kronenbourg a accompagné et financé l'Atelier sur l'aménagement, la rénovation et l'acquisition de matériel pour l'éclairage, la remise en état des sols et sur du matériel complémentaire pour la boutique, la cuisine, la salle de projection, la salle d'exposition et les bureaux, le tout à hauteur de 10 000 €. Connaissant bien l'Atelier, Nicolas Taillandier, chargé d'affaire sur le secteur, nous a confirmé que ce bar, par ailleurs client de l'entreprise Kronenbourg, insufflait une bonne dose de dynamisme à ce coin de la Creuse. Ses spectacles et animations drainaient beaucoup de monde venant de tout le département. D'après lui, il n'existait aucune autre initiative équivalente. Le conseil d'administration de la Fondation a donc répondu favorablement à la demande puisque, pour lui, le critère de dynamisation de la vie locale par des actions culturelles est primordial. En effet, l'intérêt premier pour une Fondation d'entreprise est de développer les initiatives d'intérêt général. L'amélioration de l'image de notre société et la création de cohésion auprès de nos employés sont les impacts importants de cette démarche. Le simple fait qu'une structure soit toujours en activité dans un secteur rural où il n'est pas évident de maintenir une activité de ce type est déjà un bon résultat. Plus encore, l'Atelier remporte manifestement un succès important. »

Contact

Place de la Mayade, 23 460 Royère-de-Vassivière
Tél. : 05 55 64 52 22
contact@latelier23.com

Points forts

- Facteur de lien social
- Lieu culturel accessible à tous
- Multi-activités



Auto école 23 Pour tous

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

La mobilité, ça fait bouger

Les trajets en zone rurale sont nombreux : travail, courses, sorties... autant de déplacements qui ne peuvent se faire sans véhicule, en l'absence de transports en commun. Or, avant de posséder un véhicule, il faut obtenir un permis de conduire, ce qui implique aussi des déplacements et un budget auquel tout le monde n'a pas forcément accès... Auto école 23 pour tous propose un accompagnement adapté et individualisé pour permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre, un préalable indispensable à l'insertion professionnelle.

Une formation adaptée et sur mesure

Il existe bien sûr des aides financières de la part du conseil général, de Pôle emploi ou de la mission locale pour passer le permis de conduire. Cependant, les difficultés des personnes ne sont pas que financières. Le mode d'apprentissage conventionnel ne répond pas nécessairement à leurs besoins particuliers et ne garantit en rien l'obtention du permis de conduire. L'association se veut donc être une réponse au cas par cas aux principales difficultés rencontrées dans le circuit traditionnel de la formation : problème de la mobilité pour se rendre aux cours, difficulté d'apprentissage, échec au code, financement ou démarches administratives... Pour cela elle recherche des fonds et adapte l'apprentissage pour construire des parcours de formation personnalisés, en partenariat avec les collectivités et les structures d'insertion du département.

Partenariats nécessaires

Pour être reconnue auto-école sociale par l'Etat, il y a trois obligations : le statut d'association ; la signature d'une convention avec un partenaire public ; l'obtention d'un local agréé. Les porteurs du projet ont donc pris leur bâton de pèlerin pour rencontrer leurs futurs partenaires. La convention est signée avec la Direction du travail (Direccte), et la mairie de Royère-de-Vassivière met gratuitement un local à disposition : les premières pierres sont ainsi posées. Il s'agit ensuite de convaincre les prescripteurs. En effet, une auto-école sociale n'a pas de vocation commerciale et ne peut enregistrer directement des inscriptions. Les élèves sont donc envoyés par les institutions ou collectivités compétentes en matière d'insertion (conseil général, Pôle emploi ou mission locale principalement). Un an et demi après la création de l'association

une réelle collaboration avec ces différents organismes s'installe. Des fonds sont collectés auprès de fondations pour les demandeurs d'emploi, et Pôle emploi repère des personnes en besoin pour les orienter vers l'association. Sur 160 demandes, l'auto-école a ainsi pu former une trentaine de bénéficiaires en 2011.

Des coopérations avec d'autres associations

Même s'il reste encore un certain travail de reconnaissance à accomplir, Auto école 23 pour tous a réussi à s'implanter dans le paysage social du territoire. Une montée en charge de l'activité est d'ailleurs prévisible et il est nécessaire d'anticiper le

La mobilité est une question essentielle. Autour de Royère ce sont des associations qui s'emploient à y répondre.

développement à venir en trouvant des moyens financiers et humains pour faire face à la demande. Pour cela l'association compte s'appuyer sur l'existant et développer des collaborations. Une des pistes explorées est d'établir des coopérations avec les auto-écoles commerciales

pour augmenter le volume d'heures de conduite possible. De même, certaines associations du territoire peuvent s'avérer complémentaires : ainsi Ctrl-A à Royère, association axée sur l'informatique, apportera un soutien aux personnes qui ont des difficultés à utiliser les interfaces modernes pour l'apprentissage du code de la route. Auto école 23 pour tous participe également à l'élaboration d'un projet de garage associatif où les conducteurs pourront apprendre l'entretien et la réparation de leur véhicule, ou bénéficier de véhicules de prêt, ainsi qu'à l'opération d'auto-stop participatif qui cherche à sécuriser et promouvoir la pratique de l'auto-stop. La convergence de ces projets parle d'elle-même : la mobilité est un problème récurrent auquel il devient urgent d'apporter des solutions. Toutes ces associations s'y emploient.



Partenaires

Partenaires publics :

Conseil régional et conseil général de la Creuse (emploi associatif)
Direccte, conseil général et mission locale (FAJ) pour l'aide aux permis
Le PNR (investissement et aménagement), appel à projets « Entreprendre autrement »

Partenaires privés et associatifs :

Fondation Norauto (investissement et fournitures pédagogiques)
La Fondation Caritas (aide au module d'accompagnement et aux permis, et accompagnement social)
Le Crédit agricole (communication)
Association Ctrl-A

Chiffres clés

Date de création : 4 mai 2010 pour l'association et 12 octobre 2010 pour l'agrément auto-école

Budget d'investissement

Peu d'investissement, excepté du matériel informatique et logiciel et du mobilier pour 4 200 € sur 2010.

Budget annuel

100 000 €

Nombre de salariés : 1,5 équivalent temps plein

Nombre de bénévoles : 10

Christian Laurance, Chargé de mission
Aménagement du territoire, Conseil général
de la Creuse

« Le rôle de l'auto-école sociale a vocation à se renforcer »

« Le Conseil général de la Creuse soutient l'initiative de l'Auto-école sociale sur le territoire départemental au regard de l'importance des problématiques liées à la mobilité, en particulier pour les publics en insertion. Cette action trouve sa place dans la palette des interventions en faveur de la mobilité dont bon nombre sont financées par le Conseil général. Si celui-ci ne finance pas directement l'auto-école sociale, son intervention permet de solvabiliser ses bénéficiaires. Il est clair que nos dispositifs de soutien seront amenés à évoluer afin d'aller plus loin dans la prise en compte des difficultés de mobilité des publics en insertion, en particulier afin de rompre les logiques d'isolement en territoire rural et de lever les freins psychologiques à la mobilité. Dans cette perspective, il nous semble que le rôle de l'auto-école sociale a vocation à se renforcer. Ce travail constitue une action du Pacte territorial d'insertion, pilotée par le Conseil général et qui s'inscrit dans une dimension fortement partenariale, en particulier avec l'État et les maisons de l'emploi et de la formation du département. »

Contact

23 460 Royère-de-Vassivière. Tél. : 05 55 64 23 86.
autoecole23pourtous@orange.fr

Points forts

- Capacité à construire un accompagnement adapté
- Mobilisation de nombreux partenaires
- Réponse à des questions spécifiques au territoire (question de la mobilité)



Le Champs des Possibles

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Agriculture, sciences et diversité

À Lachaud, sur la commune de Gentioux-Pigerolles, une exploitation agricole se définit comme un « espace de possibles » : ferme support d'activités diversifiées pouvant devenir complémentaires, ouverte aux gens, à des initiatives, des expérimentations, et permettant l'échange de savoirs et de savoir-faire.



Préhistoire d'une installation

En 2005, le réseau d'acteurs de la Montagne limousine, réseau ouvert et informel préfigurant l'association De Fil en Réseaux, reçoit le grand prix Martine Mauléon qui récompense les initiatives innovantes en terme d'accueil de nouvelles populations. Apprenant cela, deux personnes installées dans les Deux-Sèvres qui travaillent dans l'environnement et qui désirent passer à une activité « concrète » pour confronter leurs connaissances à la réalité d'un terrain, décident d'aller à la découverte du plateau de Millevaches. Durant un an et demi, elles vont, avec d'autres, explorer diverses pistes, rencontrer acteurs et partenaires, construire petit à petit un projet viable, convaincre et impliquer des habitants et des collectivités locales. Elles découvrent le domaine de Lachaud, une ferme de 140 hectares qui est à vendre après la retraite de l'agriculteur qui l'exploitait jusque-là. La Région leur propose la mise en place du « dispositif relais » : un dispositif où une collectivité territoriale achète la ferme et la met en location-vente aux usagers. C'est finalement la communauté de communes du plateau de Gentioux qui achète les terres, et le PNR qui aide à l'acquisition du bâti grâce à une subvention. L'installation peut commencer.

Convergence de projets et d'acteurs

La ferme de Lachaud accueille une structure agricole, le Gaec de la Feve (Ferme expérimentale à vocation environnementale), l'association le Champ des possibles et un collectif d'habitants qui mutualisent leurs temps, outils, transports, espaces et moyens de production vivrière. Une convention est signée entre

d'une part le Parc, la communauté de communes du plateau de Gentioux, le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin, l'association le Champ des possibles et le Gaec de la Feve pour définir en commun les grands axes d'activité et de gestion du lieu. Tous se retrouvent dans ce projet aux multiples dimensions : installation agricole, lieu de vie culturelle, d'accueil et de coopération, espace d'études scientifiques, centre de formation... le tout dans un cadre de préservation de l'environnement privilégiant l'économie locale.

Une dimension agricole et économique

Il y a donc le Gaec qui, grâce à des modes d'élevage et de culture en agriculture biologique, gère les milieux naturels remarquables du site (landes et tourbières). Il contribue à l'économie locale en faisant appel à des entreprises creusoises pour la réalisation de certains travaux et en valorisant les produits d'élevage (agneaux) par vente directe en circuit court.

L'association Le Champ des possibles, quant à elle, porte les autres activités du site.

Une dimension environnementale

Le lieu se prête à des études et des expérimentations de par la présence d'une tourbière et par le choix de ses pratiques culturelles. Ainsi, un programme de recherche sur l'impact des changements climatiques sur la biodiversité des landes et tourbières est en cours, en relation étroite avec le laboratoire du CNRS de Chizé (Deux-Sèvres), avec un soutien financier du Parc et du Plan Loire grandeur nature (plan d'aménagement global qui

Lachaud est un lieu ouvert à de nombreuses potentialités

visé à concilier la sécurité des personnes, la protection de l'environnement, le développement économique dans une perspective de développement durable).

Une dimension sociale et culturelle

Le lieu est aussi un espace d'accueil en collaboration avec l'association Chiens de troupeaux de Corrèze, la Confédération paysanne de Creuse, TVAS 17 (association d'éducateurs de rue du 17^e arrondissement de Paris qui organise des chantiers participatifs avec des jeunes). Une dizaine de sorties nature est organisée chaque année ainsi que plusieurs stages universitaires en écologie.



Partenaires

Partenaires institutionnels :

Communauté de communes du plateau de Gentioux
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Conservatoire régional des espaces naturels
Centre d'études biologiques de Chizé (79) - CNRS

Partenaires associatifs :

Atout bois (menuiserie associative)
Pivoine (Association d'éducation populaire)
De Fil en Réseaux
Membre du Réseau Repas



Une dimension formation

L'accueil concerne aussi des personnes désireuses de se former. Ainsi, Lachaud fait partie du réseau Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires). Ce réseau est composé d'entreprises fonctionnant de façon collective qui reçoivent des « compagnons », jeunes venus découvrir à la fois une activité et des pratiques de gestion différentes, soit en tant que stagiaire, soit en tant que porteur d'un projet particulier. Le lieu reçoit de même des porteurs de projet qui veulent tester leur activité avant de s'installer. Ce dispositif permet à ces personnes de tester leur activité en réel. Le collectif de Lachaud met donc des terres et des moyens à disposition de ces personnes.

Chiffre clé

Date de création : 2008

Thierry Letellier, président de la communauté de communes du Plateau de Gentioux

« Ce projet répondait à un des objectifs de la charte du PNR »

« La politique de la communauté de communes est principalement une politique d'accueil. Elle recouvre tout type d'accueil autant en terme d'implantation de projets que d'accueil de nouveaux habitants sur le territoire et de mise à disposition de logements, d'une crèche, etc. Il était donc évident de permettre l'installation du Champ des possibles à Lachaud, d'une part pour accueillir de nouveaux habitants et d'autre part pour les aider à rendre leur projet concret. De plus, ce projet répondait à un des objectifs de la charte du PNR à savoir la création d'un centre de formation en écologie sur le territoire. »

Contact

Lachaud, 23 340 Gentioux-Pigerolles. Tél. : 05 55 64 54 37.
gaecdelafeve@millevaches.net

En savoir plus

Voir en fin de guide la fiche de présentation d'un Gaec.

Points forts

- Grande transversalité des thématiques
- Partenariat et travail en commun avec les collectivités
- Forte potentialité de développement du site avec mutualisation de moyens
- Pluridisciplinarité



Champs Libres et Contrechamps

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Une agriculture collective et ouverte sur le monde

Le projet, original pour la région où l'élevage de veaux prime, était de monter une exploitation agricole en polyculture-élevage (vache allaitante, viande, poules pondeuses et maraîchage). Les associés du Gaec Champs Libres ont par ailleurs choisi d'écouler leur production uniquement en vente directe.

Itinéraire

Avant de s'installer en Limousin, les futurs agriculteurs de Champs Libres exploitaient déjà une ferme en agriculture biodynamique dans le Cher. Cette propriété étant mise en vente à un prix trop élevé, ils partent à la recherche d'un autre lieu. En 1994, dans le bulletin syndical de biodynamie, ils découvrent une annonce immobilière à Saint-Moreil, en Creuse, où vit déjà un groupe d'agriculteurs, plutôt néo-ruraux et d'orientation biologique, qui ont l'habitude de travailler ensemble. Très vite, les porteurs du projet sont séduits par le paysage, le cadre et l'accueil de ces agriculteurs. La principale difficulté est d'accéder au foncier et ce n'est que grâce au tissu social et au réseau de relations que leur projet peut voir le jour. La Safer ayant préempté sur une première tentative d'achat à Saint-Moreil, Champs Libres se bat pour se faire entendre et sa détermination permet, lors d'une seconde occasion d'achat, à Saint-Julien-le-Petit en 1996, d'avoir le feu vert de la Safer.

Le choix d'un Gaec

Dans un premier temps, c'est grâce à un apport financier personnel, un emprunt à la banque garanti par des fonds personnels sous forme de prêts et de donation-partage familiaux, qu'un des membres achète le lieu. L'équipe choisit ensuite de se regrouper sous la forme d'un Gaec qui comprend au départ deux associés ainsi qu'une conjointe collaboratrice. Cette formule correspond à leur objectif de travail collectif. L'un des deux associés, malgré une expérience agricole pourtant riche et longue, ne peut bénéficier des aides nationales à l'installation car il n'est pas diplômé. Il acquiert alors le diplôme, sésame essentiel du montage de la structure. Les différentes aides suivent : subventions nationales d'aide à l'installation, aides à l'investissement de la Région et du département qui encouragent les projets hors « broutards ».

Une fois l'outil de travail mis en place, viennent les aides au fonctionnement de niveau européen (Pac).

Implication locale et vente directe

Entraide, complémentarité de production, mise en commun de l'achat et de l'usage de matériel, réalisation commune de certains travaux, se mettent en place avec les agriculteurs de Saint-Moreil. Localement, Champs Libres développe un réseau de clients qui viennent chercher leur panier de légumes à la ferme chaque semaine. Le reste est vendu sur un marché de Limoges et sur celui d'Eymoutiers. Pour la viande, tout part en vente directe sous forme de caissettes auprès de clients locaux et une fois par trimestre auprès de groupes de consommateurs sur Paris. En 1998, un emploi supplémentaire est créé et, en 1999, le Gaec s'agrandit avec un nouvel associé, déjà agriculteur à Saint-Moreil. Quelques années plus tard, le rachat d'une seconde ferme agrégée au Gaec en 2007, se fait dans le cadre d'une opération expérimentale menée par la Fondrière Terre de Liens.

Le projet agricole, original pour la région, est de faire de la polyculture-élevage

Une ferme qui accueille

En 2001, Champs Libres est à l'initiative de la création de l'association Contrechamps qui a une vocation de développement local en organisant des événements culturels sur et autour de la ferme. C'est ainsi qu'une des granges est transformée en salle de spectacle grâce à plusieurs chantiers de bénévoles. Chaque année ce sont plus de six manifestations (concerts, bals et pièces de théâtre) qui y sont programmées. Champs Libres accueille également des stagiaires en formation (compagnonnage du réseau Repas, jeunes agriculteurs qui finalisent leur apprentissage). Aujourd'hui le défi est de trouver un meilleur équilibre économique et d'accueillir de nouveaux associés à moyen ou long terme.



Chiffres clés

Date de création : Avril 1996

Budget d'investissement : achat ferme, troupeau, matériel : 200 000 € (1/3 auto-financement, 1/3 emprunt, 1/3 subventions)

Budget annuel : environ 180 000 €

Nombre d'associés gérants du Gaec : 3

Nombre de personnes employées : les 3 associés, 2 permanents salariés, 2 saisonniers salariés et 2 stagiaires saisonniers

Nombre de clients : environ 500

Partenaires

Partenaires publics :

Europe
État
Conseil régional du Limousin

Partenaires privés :

Membre de De Fil en Réseaux
Membre du Réseau Repas
Terre de Liens
Gablim (groupement des agro-biologistes du Limousin)
Rad (Réseau agriculture durable)

Aurélie Brunet-Goltrant, Terre de Liens

« Il s'agit de protéger la terre comme bien commun »

« Notre partenariat avec Champs Libres est né de l'envie des associés du Gaec qu'une partie des terres qu'ils cultivent soit possédée collectivement par les citoyens. Champs Libres s'insère ainsi parfaitement dans la politique de Terres de Liens et partage avec elle l'idée que le devenir d'une agriculture respectueuse de l'environnement dépasse la seule responsabilité des exploitants et relève aussi des citoyens. En effet, ceux-ci en souscrivant au capital de la Foncière Terre de Liens permettent de réunir l'argent nécessaire à l'achat collectif du foncier pour favoriser le maintien et l'installation de projets agricoles écologiques et solidaires. Il s'agit de protéger la terre comme étant un bien commun. Champs Libres fut une des premières réalisations de notre structure, qui depuis, s'est répétée en de nombreux endroits en France. »

Contact

Gaec Champs Libres, Trasrieux, 87 120 St-Julien-le-Petit
Tél. : 05 55 69 22 99. gaecchampslibres@no-log.org

En savoir plus

Voir en fin de guide la fiche de présentation d'un Gaec.

Points forts

- Diversité des productions
- Circuit court de commercialisation
- Nombre de permanents qui travaillent à la ferme (cinq personnes)



La Chélidoine

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

La coopération mise en scène

Un théâtre de proximité à l'écoute de son public et qui n'est pas avare de son savoir faire... Une compagnie coopérative qui aime travailler en collaboration avec d'autres acteurs locaux... La Chélidoine fait aujourd'hui partie intégrante de la vie locale de Haute-Corrèze.



Du "théâtre de tréteaux" à la salle de spectacle

C'est en 1986 que les deux initiateurs du projet décident de quitter Paris. À l'époque, ils font déjà du théâtre mais rencontrent des difficultés pour mobiliser de réels moyens. Leur idée est de quitter la capitale pour rejoindre une région, être proche des gens et amener les auteurs dramatiques à la campagne. Ils commencent léger : association, location de gîte pour le logement, et privilégient la mobilité avec le théâtre de tréteaux, infrastructure facilement transportable. Puis le besoin d'installation se fait sentir : ils achètent donc, à titre personnel, une ferme à rénover à Saint-Angel, en Corrèze, et transforment la grange en salle de spectacle de 130 places. Aujourd'hui les locaux sont loués sous bail commercial à la Scop qu'ils ont créée. Au fil du temps, la salle est devenue un véritable petit centre d'art dramatique.

La nécessité d'un choix fort : la Scop

Durant un an, la Chélidoine est une association. Mais très rapidement un changement de structure s'impose. En effet, la forme associative les freine pour plusieurs raisons : volonté d'autonomie et de pleine participation des salariés à la gestion et aux choix artistiques, désir d'être reconnus comme une compagnie professionnelle... Cela les conduit vers un statut d'entreprise coo-

pérative. En mai 1987, le pas est franchi : la Chélidoine devient entreprise de création artistique et dramatique, avec le statut de Société coopérative ouvrière de production (Scop) où les comédiens ne sont plus seulement salariés, mais aussi associés. Ils ne perdent pas de vue pour autant leur ambition première : pratiquer leur métier comme une activité citoyenne qui répond aux besoins locaux tout en suscitant des désirs.

La greffe prend

Et, en effet, l'installation de la Chélidoine à Saint-Angel n'a pas été sans conséquences : mobilisation de partenaires financiers départementaux et régionaux, intervention des entreprises corréziennes sur les travaux ou la construction de décors, création et maintien d'emplois, dont des intermittents du spectacle, qui permettent aux artistes de travailler en local, formations et stages ouverts au public, ateliers en direction des enfants, école de théâtre permanente, interventions et représentations d'artistes extérieurs à la région... Une véritable dynamique culturelle est en place. Création, échanges et transmission sont les axes de travail de la Chélidoine. Ouverture aussi : au public, aux autres compagnies, à tout acteur désireux de monter un projet en commun. Aujourd'hui la Chélidoine fourmille de projets, plus que jamais enracinée dans la vie locale.

*Création, échanges
et transmission sont les axes de
travail de la compagnie théâtrale
La Chéridoine*

Chiffres clés

Date de création : 1987

Capital : 29 936 €

Budget : 227 763 € répartis ainsi :

- Subventions : 140 300 €
- Parrainage : 1 368 €
- Ressources propres : 85 934 €

Nombre de salariés : 6

Spectateurs et usagers :

- 2 200 spectateurs en salle au théâtre par saison
- 3 500 spectateurs en tournée
- Ecole permanente : 208 élèves. Stages : 187 élèves
- Une quinzaine d'accueil d'équipes artistiques en moyenne chaque année

Tarifs modulés pour les spectacles : 14 € de base,
10 € (sans emploi, étudiants...), gratuit pour moins de 12 ans

Partenaires

Partenaires institutionnels :

- Ministère de la Culture (Drac Limousin et Auvergne)
- Conseil régional du Limousin
- Conseil général de Corrèze
- Parc naturel régional de Millevaches
- Municipalités d'Ussel et de Saint-Angel

Partenaires privés :

- Radio France Bleu Limousin
- Chaîne Demain
- Télé Millevaches
- Sothys (entreprise internationale de cosmétique, siège social à Brive) : dons de cosmétiques
- Crédit mutuel
- Journaux : *L'Echo* et *La Montagne*



Véronique Chauvois, Chef du service culture,
pôle aménagement du territoire, direction du développement
culturel et sportif au conseil régional du Limousin

« La culture est un maillon de la politique d'aménagement du territoire de la Région »

« Il y a quelques années, la politique d'aménagement du territoire de la Région avait comme objectif de combler les lacunes d'implantation de projets culturels en Limousin en soutenant des actions au plus proche du territoire. Pour cela, il était nécessaire d'encourager l'implantation et le développement de projets culturels professionnels et donc évident de soutenir La Chéridoine, qui par ses activités et son implantation dans un territoire rural répondait concrètement à cette politique. La Chéridoine a été conventionnée pour la première fois en 2007 et une reconduction de convention est à l'oeuvre pour trois ans. Aujourd'hui, le conseil régional lui attribue une aide à la diffusion d'environ 47 000 € sur un budget de 230 000 € et a, par ce partenariat entre autres, mené à bien sa politique d'aménagement du territoire puisqu'on trouve actuellement un réel maillage de scènes théâtrales et un bon niveau d'offres culturelles sur le Limousin. »

Contact

Lestrade, 19 200 Saint-Angel

Tél. : 05 55 72 55 84

theatre@lachelidoine.fr

En savoir plus

www.lachelidoine.fr

Voir en fin de guide la fiche de présentation d'une Scop.

Points forts

- Pérennisation d'une offre culturelle en milieu rural
- Participation concrète à la vie locale et impact dans l'économie locale
- Choix de l'autonomie et de la création
- Volonté de transmission et de démythification de l'art dramatique



Énergies pour demain

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Une promotion tout azimuth des énergies renouvelables

L'association Énergies pour demain a été créée autour du parc éolien de Nieuvalle, à Peyrelevade, en prévision des visites que le site ne manquerait pas de susciter. L'objectif était de faire de ce parc un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, plutôt qu'une simple curiosité touristique et d'en profiter pour sensibiliser aux enjeux énergétiques et promouvoir les énergies renouvelables. L'association a su ainsi compléter l'initiative des collectivités locales en développant des aspects pédagogiques et de communication autour des éoliennes. De fait, dès l'été 2005, les curieux se pressaient sur le site, avec des pics à 500 visiteurs par jour !

Des collectivités locales partantes

La commune de Peyrelevade et la communauté de communes du plateau de Gentioux se montrent immédiatement intéressées par l'initiative. La municipalité met à disposition de l'association du matériel, des locaux et du personnel. La communauté de communes et le conseil général de Creuse, de leur côté, allouent des subventions pour le lancement de l'activité. Ces soutiens permettent de réaliser dès la première année des actions d'animations (visites guidées, stand d'information) qui, elles-mêmes, génèrent quelques recettes... La machine est lancée, et, en janvier 2006, le premier salarié est embauché.

Ého ! Liens, le festival

En 2005, devant l'attrait du site, l'association décide de passer à la vitesse supérieure : mettre en place un événement festif sur les énergies renouvelables et leur utilisation au quotidien. En effet, le public s'est montré curieux, intéressé, en recherche d'informations fiables et pratiques. Pourquoi ne pas profiter de ce cadre convivial et ouvert pour rassembler des professionnels et des spécialistes et permettre aux visiteurs d'obtenir des réponses concrètes et directes ? Le premier festival Ého ! Liens est né : stands d'associations et d'installateurs (dont des membres du Syndicat des énergies renouvelables), conférences, concerts... Public et bénévoles répondent présents. L'intérêt suscité est à la hauteur des espérances, le sujet interpelle. Expérience à réitérer donc et à décliner sur le reste de l'année : portes ou-

vertes, visites sur d'autres sites d'énergies renouvelables, participation à des événements nationaux (Semaine du développement durable, Journées européennes du solaire), animations, randonnées contées sur le parc d'éoliennes... L'activité d'Énergies pour Demain se développe et s'ouvre sur de nouvelles perspectives.

L'Espace info énergie

L'association souhaite aller au delà de la simple animation du site et se faire reconnaître comme interlocuteur valable au niveau régional. Un an après sa création, Énergies pour Demain

répond donc à un appel à projet émanant de l'Ademe et de la région Limousin pour devenir un « Espace info énergie ». L'objectif est d'informer le grand public, de dispenser des conseils sur les économies d'énergie, les technologies et les installations en énergie renouvelable. L'association est labellisée en mars 2006 et fait partie du réseau national des espaces info énergie. La même année, un partenariat s'établit avec le PNR de Millevaches, le Monde Allant Vers... à Eymoutiers et la Cité des



Insectes à Nedde pour des actions éducatives en direction des écoles primaires du plateau de Millevaches. La montée en charge de l'activité nécessite l'embauche d'un deuxième salarié en mai 2006, et aujourd'hui l'effectif est de 3 personnes. En projet : un partenariat avec le conseil général de la Corrèze pour des actions éducatives, cette fois en direction des collégiens et lycéens, et un travail sur la notion de transition énergétique des territoires ruraux face à la réduction des ressources.

Le mécénat : reconnaissance et soutien

L'association sait convaincre de son sérieux. Depuis cette année, elle est entrée en contact avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER) qui rassemble des entreprises travaillant dans ce secteur. Après divers entretiens, il a été clair que les activités des uns et des autres étaient complémentaires. Résultat : dix entreprises du Syndicat ont décidé de mettre la main à la poche pour soutenir l'association et plus particulièrement le festival Ého ! Liens. Un coup de main bienvenu dans cette période d'incertitude financière et une sérieuse reconnaissance des compétences de l'association par des professionnels. Un bel exemple de synergie entre le monde de l'entreprise et celui des associations.

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Commune de Peyrelevade
Communauté de communes du plateau de Gentioux
Conseil général de la Creuse
Conseil général de la Corrèze
Parc naturel régional de Millevaches
Direction départementale de la cohésion sociale de la Creuse
Conseil régional du Limousin (emploi associatif)
Ademe

Partenaires privés :

Syndicat des énergies renouvelables
Membre de la Scic l'Arban
Limousin nature environnement
Le Monde Allant Vers...
La Cité des Insectes
De Fil en Réseaux

Chiffres clés

Budget initial : 7 000 €

Budget 2010 : 140 000 €

Nombre de salariés : 3

Nombre de bénévoles : 20

Nombre d'adhérents : 35

Contact

Mairie, 19290 Peyrelevade
Tél. : 05 55 94 77 51
energiespourdemain@yahoo.fr
www.energiespourdemain.net

Compléter l'initiative des collectivités locales en développant des aspects pédagogiques



M. Andrès-Ruiz, responsable de la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables (SER)

« Un véritable travail de sensibilisation et de promotion »

« Malgré une prise de conscience incontestable de la société quant à l'intérêt de revoir notre mode de consommation d'énergie, ce secteur, et particulièrement les éoliennes, a grand besoin de communiquer. Le contact avec Énergies pour Demain était inévitable. Énergies pour Demain nous intéresse beaucoup : à travers le festival Ého ! Liens, l'association touche le grand public d'une façon simple et conviviale. Cela permet de faire passer l'information et de diffuser une image positive des éoliennes qui sont souvent décriées. En parcourant le parc et les stands, dont ceux des entreprises du SER, les gens trouvent l'occasion de mieux comprendre non seulement les enjeux mais aussi les techniques. Ils peuvent aussi mesurer les « nuisances » par eux-mêmes. Énergies pour Demain réalise un véritable travail de sensibilisation et de promotion. C'est pourquoi une dizaine d'entreprises du Syndicat a décidé de soutenir le festival, et par là, l'association. Nous sommes nous-mêmes organisateurs d'événements (colloques, réunions d'information...) et nous espérons pouvoir continuer à travailler ensemble. »

Points forts

- Compétences techniques pointues des salariés
- Conseil d'administration actif et participatif
- Proximité et bonne connaissance du territoire
- Travail en réseau
- Service gratuit et accessible à tous



L'Espace associatif

Alain Fauriaux

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Le café de la mutualisation

La commune de Flayat abrite depuis plusieurs décennies une activité associative dynamique, notamment dans le domaine sportif avec l'Entente Sud-Est Creuse. La renommée de l'équipe de football locale dépassait largement les limites du département car elle jouait à un niveau bien supérieur à ce que l'on aurait pu attendre d'une commune de 350 habitants. Le siège du club de foot de Flayat, au café "chez Paulette" est ainsi devenu tout naturellement un lieu essentiel de la vie du village. Parallèlement, à partir de 1989, l'association Pays Sage, sous l'impulsion de son président Alain Fauriaux et de ses amis, devient une association phare pour tout le Sud-Est de la Creuse et, au delà, pour le territoire du Parc naturel régional de Millevaches.

Un pôle associatif

Lorsque la propriétaire du café fait part de son intention de cesser son activité, Alain Fauriaux lance l'idée de regrouper Pays Sage, L'Entente Sud-Est creusoise et l'Amicale des anciens footballeurs de Flayat, pour reprendre le café et y créer un pôle associatif. Il s'agissait de créer "chez Paulette" un lieu de vie où serait poursuivie au rez-de-chaussée l'activité du café (au moins du vendredi soir au dimanche soir dans un premier temps) et qui serait, à l'étage, le siège administratif des trois associations, avec les bureaux correspondants. Ce nouvel espace auquel fut donné le nom de son initiateur après son brusque décès, devait également servir de lieu ressource à toutes les associations locales en les conseillant dans les domaines administratif et financier, et en leur offrant la possibilité de se réunir. Cet outil est conçu pour permettre aux habitants de la communauté de communes de trouver aide et conseil pour le lancement de nouvelles initiatives. Bref, un lieu ouvert et accueillant, lieu de vie, de convivialité, de mutualisation et d'initiative. Avec ses trois salles au rez de chaussée et ses six pièces au premier étage, la bâtisse était parfaitement adaptée.

Dynamique communale

Le projet a renforcé le dynamisme de la municipalité qui s'est manifesté entre autres par la création d'un commerce alimentaire multiservices dans le bourg. Avant de pouvoir fonctionner, il a fallu régler les questions administratives et établir un calendrier des travaux nécessaires au démarrage. L'association « Espace Alain Fauriaux, ensemble cultivons nos idées » est donc née au début 2009, avec trois co-présidents et un conseil d'administration comprenant des représentants des trois associations fondatrices. Accompagnée par le Dispositif local d'accompagnement de la Creuse, et soutenue par la commune, le Parc naturel régional



nal de Millevaches via les fonds régionaux de son appel à projets « Entreprendre autrement », le conseil général de la Creuse, la communauté de communes, la Fondation de France et le député, l'association a racheté la licence d'exploitation et signé avec la propriétaire un bail de 12 ans renouvelable.

Cinq salariés

Depuis le début du mois de janvier 2010, un salarié recruté dans le cadre d'un contrat aidé a pris ses fonctions au service de l'association et un second contrat aidé est venu assurer les permanences du café. Après la phase de travaux, largement pris en charge par l'équipe des bénévoles, l'espace est désor-

mais opérationnel, les trois associations ayant intégré le premier étage. La concrétisation de ce projet, avec la multiplicité des contributions qu'il nécessite, illustre le dynamisme d'un territoire rural auquel Alain Fauriaux avait consacré son énergie communautaire. Cinq salariés sont donc régulièrement présents sur les deux étages et le café a retrouvé son rôle de lieu de rencontre et de convivialité. De nombreuses activités culturelles, expositions, rencontres, concerts, viennent renforcer la dynamique de l'ensemble et permettent à la population locale de disposer d'un nouvel outil d'expression.

*Un lieu ouvert et accueillant,
lieu de vie, de convivialité,
de mutualisation et d'initiative*

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Dispositif local d'accompagnement de la Creuse
Conseil général de la Creuse
Commune de Flayat
Parc naturel régional de Millevaches (appel à projets « Entreprendre autrement »)

Partenaires associatifs porteurs du projet :

Pays Sage
Entente Sud-est Creusoise
Amicale des anciens du Football Club de Flayat

Partenaire privé :

Fondation de France

Chiffres clés

Budget annuel : 30 000 €

Salariés : 2 salariés à l'Espace associatif Alain Fauriaux (et 5 en tout dans les nouveaux locaux gérés par l'association)

Bénévoles : 15

Contact

Espace Associatif Alain Fauriaux, 23260 Flayat
Tél. : 05 55 67 88 58. eaaf@orange.fr

Pascal Bousso,
DLA de la Creuse

« Des habitants réactifs qui s'emparent de l'économie solidaire »

« Ma première rencontre avec les initiateurs de ce qui deviendra l'Espace associatif Alain Fauriaux s'est fait au moment où ceux-ci décident de prendre à bras le corps ce projet. Ce soir là, je rencontre une belle brochette de personnalités, amateurs de football, organisateurs de manifestations culturelles, jeunes et plus anciens, et puis... Paulette, encore derrière le bar pour servir sa sangria maison. Ce qui fait le lien entre eux : le fait d'habiter là, et la nécessité d'être réactif : Paulette part à la retraite, elle laisse sa licence, il faut faire quelque chose... L'accompagnement du DLA portera donc sur le montage de ce projet, en y associant une expertise qui permette de bien cadrer l'activité économique comme outil au service des finalités du projet : maintenir et développer le lien social sur le territoire. Après un coup d'oeil sur le statut Scic, c'est le statut associatif qui est retenu. La mobilisation des compétences des habitants permet d'aménager et de mettre aux normes le café et les locaux à l'étage. Cerise sur le gâteau : une telle initiative nécessite l'embauche de deux salariés à temps partiel. L'association participe ainsi à son niveau au développement de l'emploi sur son territoire. Une expérience d'économie solidaire remarquable par la diversité d'habitants qu'elle implique. Des habitants qui ne sont pas restés dans l'attente, et qui ont su mobiliser les outils et les ressources de l'économie sociale et solidaire (le statut associatif, l'Union régionale des Scop, le Dispositif local d'accompagnement, les fondations, les acteurs du plateau de Millevaches). »

Points forts

- Mutualisation entre plusieurs associations
- Lien très fort avec la commune et la vie locale
- Capacité à relier et faire travailler au service du projet des réseaux différents
- Capacité à faire appel à des expertises extérieures adaptées



Le monde allant vers...

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Lorsque le déchet devient ressource

Une association qui rassemble des individus sensibles aux conséquences de nos modes de vie sur l'environnement et qui cherche à mettre en œuvre des solutions concrètes. Le Monde Allant Vers... est un bel exemple de la rencontre de militants qui voulaient agir et d'un besoin ressenti par des collectivités locales, qui débouche sur une solution innovante : la mise en place d'une ressourcerie.

Avoir une action concrète pour la réduction des déchets

En 2002, deux membres d'une ressourcerie de Beauvais (Oise), les Ateliers de la Bergerette, rencontrent, via le réseau Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires), des personnes actives sur le plateau de Millevaches et des jeunes « compagnons » issus de la formation organisée chaque année par le réseau Repas. Constatant un manque réel en matière de gestion et de récupération des déchets sur le canton d'Eymoutiers, ils décident d'y transférer l'expérience de Beauvais. Eymoutiers est choisi comme lieu d'implantation, d'autant que la commune accueille dès le début très favorablement le projet. L'association Le Monde Allant Vers... (MAV) est constituée en novembre 2002.

Une ressourcerie, bien plus que du recyclage !

Une ressourcerie met en pratique trois actions majeures en terme de gestion des déchets : la réduction, le réemploi, le recyclage. C'est le principe des 3 R : essayons de réduire le nombre de nos déchets, ré-employons le maximum d'objets plutôt que de les jeter et les remplacer, recyclons-les, si nous ne pouvons rien en faire de mieux !

Le fonctionnement d'une ressourcerie, qui, par son nom, veut se démarquer de la déchetterie, articule son travail autour de 4 axes :

- La collecte de l'ensemble des encombrants et des objets jetés ;
- La valorisation de ces objets pour en favoriser le réemploi et, le cas échéant, le recyclage des matières ;
- La vente qui les remet dans le circuit économique ;
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement qui ont pour objectif de réduire les déchets en incitant à une consommation plus respectueuse des ressources. Comme chacun sait, les déchets les plus faciles à gérer sont ceux que l'on ne produit pas !



Partenaire des collectivités locales

Très vite, la communauté de communes des Portes de Vassivière confie au MAV la collecte des déchets ménagers encombrants de son territoire, soulageant ainsi nombre de personnes d'une corvée souvent problématique. En partenariat avec le Syded de la Haute-Vienne (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés) et les communautés de communes de Briance-Combade et de Noblat, le MAV est chargé de récupérer les objets réutilisables dans les déchetteries d'Eymoutiers, Châteauneuf-la-Forêt et Saint-Léonard-de-Noblat. Tout cela ne peut évidemment se faire bénévolement et sans matériel. Le MAV mobilise alors partenaires et individus. Les résultats ne se font pas attendre : une camionnette à bon prix, le prêt d'une grange, un financement des salaires par le Fonds social européen, un contrat aidé et un emploi associatif régional, concourent à la mise en route du projet. Reste le problème de trouver un magasin à Eymoutiers pour proposer au public les objets récupérés, réparés et remis sur le marché. La réponse sera trouvée collectivement avec d'autres associations qui cherchent également des locaux sur la ville. Une société civile immobilière est alors créée. Elle réunit 74 personnes qui souscrivent au projet : le capital (54 000 €) est réuni en un temps record (trois mois) pour acheter un immeuble où seront hébergés le MAV, mais aussi l'association Accueil Paysan et la coopérative d'activité Cesam Oxalis.

Atelier et boutique

La boutique est l'aboutissement de la filière. C'est également un lieu de sensibilisation, d'échanges, de convivialité, et d'exposition. Le magasin touche une large clientèle : du brocanteur, collectionneur ou chineur aux simples usagers, en passant par les sympathisants de la décroissance... Il amène ainsi une animation

supplémentaire au centre ville. Son succès permet à l'association de réussir ce tour de force : financer des emplois à partir de... déchets sans valeur. En effet, le MAV s'auto-finance aujourd'hui à 70 % et l'association s'est dotée d'un second local qui lui sert d'atelier de réparation et de point de vente, tout près d'Eymoutiers.

Modifier concrètement nos comportements

L'objectif principal de l'association reste cependant la sensibilisation. Pour cela, elle intervient auprès des particuliers mais aussi en milieu scolaire et dans les centres de loisirs, et anime des ateliers, des débats et des séances d'information. Depuis 2007, en partenariat avec le PNR de Millevaches et d'autres structures d'éducation à l'environnement, des animations sont proposées gratuitement aux écoles du parc sur les thématiques de la biodiversité, des déchets et de l'énergie. Le MAV peut aussi apporter son expérience en appui à l'élaboration d'un projet pédagogique ou de mise en place d'un Agenda 21 ou d'un programme « éco-école »...

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Europe (Fonds structurels européens)
Conseil régional du Limousin
Conseil général de la Haute-Vienne
Communauté de communes des Portes de Vassivière
Communauté de communes Briance-Combade
Pays Monts et Barrages
Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
Syded (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés)
Parc naturel régional de Millevaches

Partenaires associatifs et privés :

Association De Fil en Réseaux pour le montage du projet
Association Énergies pour Demain
Association Info Limousin
Société civile immobilière Chemin Faisant (propriétaire du magasin)
La Cité des Insectes
Membre du Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires (Repas)
Fondation de France (pour le financement)

Points forts

- Réponse à un besoin qui concerne toute la population
- Activité permettant un autofinancement important
- Mobilisation de différents acteurs autour du projet
- Approche globale de la problématique des déchets

Chiffres clés

Création : 2002

Budget : 175 000 € dont ressources propres : 120 000 €

Salariés : 6

Bénévoles : 10

Jean-Pierre Faye, vice-président de la communauté de communes des Portes de Vassivière

« Nous étions parfaitement convaincus du bien fondé de ce projet »

« Nous avons accompagné le Monde Allant Vers... dès le début. À cette époque on ne connaissait pas l'économie sociale et solidaire... C'était un projet tout-à-fait original et il ne rentrait dans aucune ligne budgétaire des collectivités : environnement ? Éducation ? Social ? Le conseil général et la Région ne savaient pas dans quelle case le faire entrer. Une intervention du maire d'Eymoutiers a permis de faire avancer le dossier. Pour notre part, nous étions parfaitement convaincus du bien fondé de ce projet. Avant la communauté de communes, le Sictom* travaillait déjà sur le problème de la gestion des déchets et se posait la question de la diminution de leur volume. Le Monde Allant Vers... proposait une solution pertinente. Le réemploi répond non seulement à la question du volume mais permet aussi à des populations peu fortunées d'avoir accès à certains biens de consommation à moindre prix. De plus, les amateurs d'objets insolites ou anciens peuvent trouver leur bonheur dans la boutique. Enfin, la collecte des encombrants sur le territoire de la communauté de communes est un véritable service : en effet, la déchetterie est basée à Eymoutiers et pour certains la distance est un obstacle difficile à surmonter. Quant à la dimension éducative, est-il nécessaire d'en souligner l'utilité ? C'est tout le territoire qui bénéficie de cette activité : emplois, attractivité, animation... et nous nous en félicitons. »

*Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des déchets

Contact

2 avenue Foch, 87120 Eymoutiers
Tél. : 05 55 69 65 28
www.lemondeallantvers.org



La Navette

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un atterrissage réussi !

C'est en participant aux rencontres du réseau Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires) qui se déroulaient à Ambiance Bois à Faux-la-Montagne en 2004, que les fondateurs de La Navette, ont eu, en 2007, l'idée de venir s'installer sur le plateau de Millevaches.

Un choix humain

La Navette est une agence de communication qui assure notamment la rédaction de la revue nationale Associations mode d'emploi, la rédaction des pages «Economie sociale et solidaire» des sites internet de la Maif, de la Banque postale et de la BPCE. Ses trois fondateurs appartenaient auparavant à une entreprise plus importante, la Péniche, installée à Paris. Ils bénéficiaient déjà d'un réseau relationnel et d'un portefeuille de clients lorsqu'ils décident de quitter la région parisienne. Leur activité professionnelle à venir est donc plus ou moins assurée et le choix de leur nouvelle implantation se fait sur un critère humain : se rapprocher d'un tissu d'initiatives économiques et sociales particulièrement dense sur le plateau de Millevaches (Ambiance Bois, mais également Champs libres, le Monde Allant Vers... etc.) avec lequel ils se sentent en affinité. Toutefois, ils ne masquent pas deux aspects purement techniques facilitant leur décision : la faiblesse des loyers comparés à l'Île-de-France et, surtout, l'arrivée, l'année précédente, de l'internet haut débit, indispensable pour assurer l'ensemble de leurs prestations auprès des clients nationaux.

Développement local

Le développement de l'activité de cette société coopérative ouvrière de production (Scop) s'est traduit par la création de trois emplois nouveaux en trois ans, amenant l'effectif à six salariés fin 2011. Ces six personnes travaillent sur des temps partiels. Le choix de multiplier les embauches répond à un souci de s'inscrire dans une dynamique de soutien au développement local mais aussi d'amener à l'entreprise des compétences et des réseaux nouveaux, multipliant ses chances de mieux s'implanter localement. Cette politique d'embauche a aussi été rendue possible par le niveau de salaire horaire dégagé par l'activité, permettant avec un mi-temps d'avoir l'équivalent d'un Smic, salaire très largement répandu sur le plateau.



Autonomie de développement économique

L'activité de La Navette ne nécessite que peu d'investissements initiaux (un ordinateur par personne) et d'un fonds de roulement limité au délai de paiement de clients déjà acquis. La Navette n'a donc pas cherché d'aide à la création, même si, lors de la création de la Scop, le conseil régional a abondé le capital d'un montant équivalent à celui apporté par les salariés (4 000 €). Elle a aussi bénéficié, lors de son installation, des mêmes avantages fiscaux et sociaux que n'importe quelle entreprise s'installant en zone de revitalisation rurale (ZRR). Néanmoins, l'ensemble de son chiffre d'affaires est assuré par les prestations qu'elle fournit et elle n'a bénéficié d'aucun appui spécifique en dehors d'une aide sur un an prenant partiellement en charge la création d'un emploi pour un des salariés, dans le cadre de l'appui aux projets de jeunes mis en place par le conseil régional.

Soutien aux initiatives

Du fait même de son activité, La Navette s'est aussi trouvée en position d'aider à la mise en place de nouvelles structures sur la commune et plus largement dans le périmètre du PNR et au-delà. Elle participe ainsi à une dynamique locale qui fait de Faux-la-Montagne une commune remarquable puisque l'emploi créé par des entreprises d'économie sociale (coopérative, Sapo, association ou Scic) représente le tiers de l'emploi de la commune, et ce sans la présence d'une maison de retraite ou d'un établissement et service d'aide par le travail (Esat) comme c'est fréquemment le cas sur le territoire du parc. Attirée par un terreau humain et social dense, La Navette contribue en retour à l'enrichir davantage et s'apprête à embaucher une septième personne début 2012.

Catherine Moulin,
maire de Faux-la-Montagne

« La dynamique de l'accueil est vertueuse, puisque les nouveaux arrivants en attirent ensuite de nouveaux »

« Ce que je retiens de l'arrivée de La Navette dans la commune, c'est que ce qui l'y a amené, c'est d'abord et avant tout le réseau social qui existe sur notre territoire. Celui-ci a pu se développer parce que depuis 30 ans, Faux-la-Montagne a développé une politique d'accueil de nouveaux habitants et que cette dynamique est vertueuse, puisque les nouveaux arrivants en attirent ensuite de nouveaux ! Du coup, nous diversifions les ressources localement : le fait que La Navette participe à d'autres initiatives ou intervient en appui à des associations qui vont la voir pour rechercher un renseignement, le prouve bien. Enfin, comme le disent ses créateurs, sans internet, ils n'auraient pas pu implanter leur activité sur le plateau. C'est dire qu'il est de la plus haute importance que nos territoires ruraux ne soient pas laissés pour compte dans l'acquisition des nouveaux équipements numériques. C'est en grande partie grâce aux efforts des collectivités publiques que ces équipements ont pu atteindre des communes comme les nôtres (je pense en particulier à l'action du conseil régional et des autres collectivités pour l'introduction du haut-débit dans toute la région). Cela montre l'interaction nécessaire entre politiques publiques, initiatives privées d'entrepreneurs comme La Navette et terreau social dense et convivial. On ne peut baser l'avenir d'un territoire en ignorant l'un de ces éléments. »



Le choix de leur implantation sur le plateau s'est fait sur un critère humain

Chiffres clés

Création : 2007

Capital : 4 000 €

Budget annuel : 260 000 €

Salariés : 6

Partenaires

Conseil régional du Limousin (soutien aux projets de jeunes)
Chambre régionale de l'économie sociale
De Fil en Réseaux

Contact

Le bourg, 23 340 Faux-la-Montagne
Tél. : 05 55 64 49 93
contact@la-navette.net

En savoir plus

www.la-navette.net
Voir en fin de guide la fiche de présentation d'une Scop.

Points forts

- Assise économique solide avec de nombreux clients nationaux
- Expertise forte en matière associative et dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- Réseau relationnel développé sur le territoire et au-delà



Les Plateaux Limousins

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un espace d'accueil et d'échanges

Dans une zone rurale peu peuplée, il est nécessaire de créer des occasions de rencontres et d'échanges pour développer une dynamique locale. En 1974, un groupe de chrétiens décide de créer un espace de réflexion et d'action centré sur le développement local et la vie rurale. Plus connue sous le nom du lieu-dit « Le Villard », où se trouvent ses locaux, cette association d'éducation populaire a su jouer son rôle : pôle d'activités et de réunions locales ou nationales, lieu de débats et de réflexions, centre d'accueil et d'hébergement...

Carrefour des associations

Très vite, les Plateaux Limousins deviennent le lieu incontournable pour qui s'intéresse à la vie locale. Au fur et à mesure, le site est reconnu comme un espace de rencontres, de réflexion où les idées se transforment en actions. Les « Fêtes du plateau » permettent, dans les années 1970 et 1980, de réunir pour une journée conviviale tous ceux, associations, entreprises, habitants, qui souhaitent mieux connaître les autres acteurs du territoire, tisser des liens et travailler ensemble. Au début des années 2000, la nouvelle équipe d'administrateurs abandonne la référence confessionnelle de l'association et en affirme de nouvelles, résolument laïques. L'association continue à jouer un rôle actif dans la vie locale et initie avec d'autres associations et entreprises du Nord-Ouest du parc, un travail en réseau en faveur de la vitalité de ce territoire. C'est ainsi qu'elle s'investit sur des thèmes comme la création d'activités économiques, l'éco-construction, l'accueil de nouvelles populations, notamment en facilitant leur installation via de l'hébergement temporaire.

Une vocation d'accueil

Parallèlement, l'aménagement du site se poursuit : constructions successives de bâtiments dédiés à l'hébergement, qui permettent un accueil adapté à des demandes diverses. Actuellement le site peut accueillir 36 personnes réparties entre un gîte collectif et des gîtes individuels. Les Plateaux Limousins sont aussi dotés d'une cuisine équipée attenante à une grande salle pouvant accueillir 130 personnes. L'association s'affirme un peu plus dans l'éducation à l'environnement ainsi que dans l'accueil d'enfants et d'adolescents. En 2004, elle est agréée comme association de



jeunesse et d'éducation populaire, et en 2009 le site est agréé centre d'accueil et de loisirs (ALSH). La même année, l'association intègre dans son fonctionnement les activités liées au Contrat éducatif local (CEL) de Royère de Vassivière qui étaient jusqu'alors gérées par l'association « Aventuriers 2000 ». Ainsi, depuis la fin des années 2000, l'activité et les ressources de l'association résident principalement dans l'animation du CEL, l'accueil de groupes (festivals, séminaires, regroupements familiaux...), de séjours éducatifs et de touristes, et dans l'aide à l'installation de nouveaux habitants.

2011 : année de mutation

En 2009 - 2010, l'association se trouve à nouveau devant des choix stratégiques importants pour son avenir. Le potentiel de développement de l'activité du site est réel mais nécessite des décisions importantes. La première concerne l'embauche d'un second salarié pour assurer le bon fonctionnement de la struc-

Les activités de l'association induisent une relation directe avec les habitants de la commune

ture. La seconde concerne la réhabilitation du site qui a vieilli et hypothèque le devenir de l'association. S'amorce alors un travail de réflexion sur le projet associatif, son modèle économique et sur un projet architectural. Cette démarche, accompagnée par le DLA de la Creuse, se poursuit actuellement et a débouché sur de nouveaux statuts adoptés en 2011 qui affirment un peu plus les domaines d'activité de l'association : l'éducation populaire, le développement local et le tourisme social. Le volet rénovation ne pourra se réaliser sans un fort soutien des collectivités locales et institutions concernées, associées dès le début à l'étude du projet.

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
Conseil régional du Limousin (emploi associatif)
Conseil général de la Creuse
Commune de Royère-de-Vassivière
Caisse d'allocation familiale (CAF)
Mutualité sociale agricole (MSA)
Parc naturel régional de Millevaches
Les partenaires du comité de pilotage du projet de rénovation/ agrandissement sont le conseil régional du Limousin, le conseil général de la Creuse, le Lac de Vassivière, la commune de Royère-de-Vassivière, le PNR de Millevaches et l'Ademe.

Partenaires associatifs et privés :

Membre de De Fil en Réseaux
Aventuriers 2000
Ctrl-A
Fondation de France

Chiffres clés

Budget annuel : 100 000 €

Salariés : 3 (2 équivalent temps plein)

Bénévoles : 12

Usagers : en 2011, 1 713 personnes.

Contact

Le Villard, 23 460 Royère-de-Vassivière
Tél. : 05 55 64 70 53
Site : www.plateaux-limousins.org

Une structure enracinée

Les activités de l'association induisent une relation directe avec les habitants de la commune à travers les animations du Contrat éducatif local, les interventions périscolaires, les camps et stages organisés pour les enfants et adolescents. L'accueil de nombreux groupes et de familles participe à l'activité économique locale tandis que les manifestations qui se déroulent sur le site font connaître le territoire dans un environnement élargi.

Daniel Chaussade,
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

« Les Plateaux Limousins sont un excellent atout pour la région de Vassivière »

« Par rapport à la situation géographique, sociale, humaine et économique du territoire, un projet de dynamisation et d'animation nous paraît très intéressant et important. Les Plateaux Limousins portent un projet d'éducation populaire et sociale, de loisirs. Il n'y a pas de structure analogue alentour qui soit susceptible de tisser ainsi du lien social et intergénérationnel, de participer à l'accueil de nouvelles populations, de proposer animations et activités aux enfants, aux jeunes et aux adultes... Par ses actions et les différents partenariats établis, l'association participe pleinement à la dynamique associative locale et à la vie économique, ne serait-ce que par l'accueil de groupes. Aujourd'hui l'association est en phase d'évolution. Le projet actuel de réhabilitation et de rénovation des locaux permettrait un développement de l'accueil collectif, pendant et hors saison touristique. Ce serait un excellent atout pour la région de Vassivière de maintenir ce type de service, et pour l'association, cela ouvrirait des perspectives d'avenir en lui permettant d'élargir son public. »

Points forts

- Forte implantation locale confortée par la diversité des publics
- Solide vision politique du projet associatif qui n'exclut pas les remises en question
- Association propriétaire du lieu
- Travail en réseau



Les p'tits Bouts de Sornac

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Quand des parents se mobilisent pour la petite enfance

Partager ses expériences de parents et permettre à ses très jeunes enfants de rencontrer d'autres enfants ? Pas si facile lorsqu'on habite en milieu rural. Dans le canton de Sornac, quelques parents ont décidé d'agir et ont créé l'association Les P'tits Bouts.

Une initiative de parents

Tout commence le 7 novembre 2006 par une réunion à l'initiative d'une nouvelle arrivante qui réunit une quinzaine de personnes (parents de jeunes enfants, assistantes maternelles, personnes intéressées par le projet) et la chargée de mission Enfance Jeunesse de la communauté de communes de Bugeat-Sornac. L'objet de la réunion ? Créer une crèche parentale pour développer l'accueil collectif des jeunes enfants sur le canton de Sornac. Les personnes présentes décident de créer une association pour mettre en place aussitôt des activités destinées à faciliter la vie quotidienne des parents (prêt de matériel de puériculture, temps de rencontres parents/enfants...) et pour réfléchir au projet de crèche à plus long terme.

La première micro-crèche de Corrèze

L'étude du projet de crèche commence en collaboration avec les partenaires politiques et sociaux. Ensemble, ils se confrontent à de nombreuses questions liées au financement, au personnel, au lieu... et au type de structure à créer (crèche parentale ou regroupement d'assistantes maternelles ?).

Parallèlement des rencontres parents/enfants et des foires à la puériculture s'organisent. L'association se fait alors petit à petit une place dans la vie des communes et projette, grâce à l'aide du Reaap 19 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents), d'organiser des ateliers réguliers d'éveil musical, de massage, de premiers secours... En septembre 2007, l'occasion de créer une micro-crèche apparaît. Tout va alors très vite grâce aux efforts conjugués des différents partenaires (Caf, MSA, conseil général, communauté de communes de Bugeat-Sornac, commune de Sornac...). Diagnostic, élaboration du budget et réunions préparatoires aboutissent en août 2008 à l'ouverture de la première micro-crèche de Corrèze dont la gestion est confiée aux P'tits Bouts.

L'Amusette

Installée dans un appartement HLM mis à disposition par la commune, l'Amusette – c'est le nom donné à la crèche – peut



accueillir jusqu'à 9 enfants. Quatre auxiliaires petite enfance se relaient avec l'aide régulière d'une éducatrice de jeunes enfants, déléguée par l'association Adaje 19. Les repas, élaborés sur place, donnent la priorité aux produits frais, locaux et biologiques, et depuis l'été 2010, un jardin clos a été aménagé à l'extérieur de la crèche dont les enfants profitent avec grand plaisir et en toute sécurité.

Le fonctionnement de la crèche permet aux parents de participer activement à son développement. Salariés, partenaires sociaux, collectivités et parents élaborent ensemble et valident les projets pédagogiques, apportent les améliorations nécessaires au fonctionnement de la structure et proposent de nouveaux projets. Depuis son ouverture, l'Amusette ne désemplit pas et s'adapte en permanence aux besoins des parents (horaires d'ouverture, tarifs modérés pour les parents en congé parental...). Une passerelle a également été mise en place avec l'école maternelle de Sornac pour les enfants qui seront scolarisés l'année suivante.

Après trois ans de fonctionnement avec une gestion assurée bénévolement par des parents, la crèche va passer, à la demande de l'association, sous la gestion de la communauté de communes, ce qui permettra aux bénévoles de consacrer plus de temps aux autres activités des P'tits bouts. Un bon exemple de passage de

Une crèche parentale pour développer l'accueil collectif des jeunes enfants sur le canton de Sornac

relais où l'initiative est associative pour être ensuite confiée sur le long terme à une structure plus pérenne.

Des ateliers pour les enfants aux rendez-vous entre parents...

Fidèle aux objectifs fixés à sa création et dynamisée par la création de la crèche, l'association propose un calendrier d'activités qui s'étoffe d'année en année. Pour les enfants âgés de 0 à 3 ans sont organisées des rencontres qui participent à leur développement corporel, sensoriel, social et culturel... : éveil musical, massage pour bébé, atelier bricolage, initiation au cirque, atelier théâtre, lectures et comptines... Ces rencontres sont aussi l'occasion de discussions conviviales entre parents qui leur permettent de sortir d'un certain isolement. Pour ces derniers, l'association s'est dotée d'une bibliothèque spécialisée, d'une formation sur la communication parents/enfants et de rencontres autour de thématiques liées à l'éducation.

Partenaires

Commune de Sornac
Communauté de communes de Bugeat-Sornac et en particulier sa chargée de mission Enfance Jeunesse
Conseil général de la Corrèze
Caf (Caisse d'allocations familiales de la Corrèze)
MSA (Mutualité sociale agricole)
Adaje 19 (Association pour le développement de l'accueil du jeune enfant en milieu rural)
Reaap 19 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents)
Soutien de la Fondation de France pour l'investissement
Soutien de la Fondation Chirac pour le fonctionnement

Chiffres clés

Date de création : 2006

Budget d'investissement : 25 000 €

Budget annuel : 100 000 €

Salariés : 4 salariés à la crèche employés à 80 % (titulaires du CAP petite enfance).

Bénévoles : 15 personnes qui participent au montage des activités.

Bénéficiaires : une quarantaine (avec des pointes jusqu'à 150 à 200 personnes pour une manifestation comme le carnaval).



Valérie Dedieu,
Éducatrice de jeunes enfants à l'Adaje 19, coordinatrice
éducative pour la mise en place des micros crèches

« Un véritable travail en commun »

« Lorsque les micro-crèches ont été rendues possibles, j'ai été mise à leur disposition en tant qu'éducatrice de jeunes enfants, afin de les accompagner sur le volet éducatif. La crèche de Sornac a été la première à se mettre en place (il y en a maintenant 3 en Corrèze) et j'ai eu une fonction de conseil pour le démarrage. L'association Les P'tits bouts a été très dynamique dans le portage du projet et comme celui-ci est né dans le cadre d'une expérimentation, il y a eu un suivi très important des institutions et un véritable travail en commun. L'enjeu dans une micro-crèche comme celle de Sornac est de permettre à l'équipe de professionnels d'être le plus autonome possible, car dans une micro-crèche en milieu rural, le personnel doit tout gérer lui-même : l'intendance, la gestion des repas, la sécurité, l'hygiène et l'accompagnement de l'enfant dans toutes les phases de son développement. »

Contact

Association Les P'tits bouts, mairie, 19290 Sornac
Tél. : 05 55 46 16 98, ptitsbouts19@yahoo.fr
Crèche l'Amusette, Tél. : 05 55 94 71 64.

Points forts

- Forte mobilisation bénévole des parents.
- Appui de la municipalité et de la communauté de communes.
- Approche transversale de la problématique petite enfance (garde, échanges entre parents, formation...).
- Mobiliser et faire travailler ensemble des partenaires nombreux.



Quartier Rouge

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Culture et innovation investissent le quartier de la gare

L'art et la culture sont indispensables et appartiennent à tous. Il convient donc de proposer aux habitants une offre culturelle ouverte, de qualité, afin que chacun devienne acteur et non pas simplement consommateur culturel. C'est sur ce constat que l'association Quartier Rouge a été créée en mars 2006. L'objectif est d'accompagner, par le biais d'initiatives artistiques et culturelles, la dynamique de développement présente sur le territoire.

Comme un point de rencontre...

Quartier Rouge est fondée par une dizaine de personnes actives sur le secteur de Felletin, qui travaillent pour la plupart autour du quartier de la gare. Concrètement, l'activité de Quartier Rouge se déploie sous des formes variées : spectacles, concerts, projections, interventions et événements pouvant rassembler jusqu'à 900 personnes, en extérieur ou dans des locaux provisoires. L'association fait un travail qu'elle qualifie de médiation : point de rencontre d'entreprises locales et régionales, du public avec l'art et la culture. En parallèle, l'association soutient et conduit des initiatives au niveau local, comme la mise en place d'ateliers, de rencontres, d'espaces et de lieux de diffusion, ou encore de mise en réseau, afin de soutenir le développement culturel que ce soit pour les professionnels ou la population. Son activité a redynamisé un vieux quartier de Felletin, autour de la gare, dont elle a tiré son nom : le Quartier rouge.



Vers une gare culturelle ?

De 2007 à 2009, l'association loue la partie haute du bâtiment « voyageurs » de la gare SNCF. Malheureusement, le bâtiment demande à être rénové, ce qui, financièrement, est hors de sa portée. Mais l'idée d'exploiter ce bâti fait son chemin. Aujourd'hui, la communauté de communes d'Aubusson-Felletin s'est portée

acquéreur des bâtiments où deux projets complémentaires pourraient voir le jour. D'une part, Quartier Rouge investirait le bâtiment dit de la Petite Vitesse, ancien hangar de marchandises, pour accueillir des événements en intérieur. D'autre part, une

future société coopérative d'intérêt collectif (Scic) installerait un bar-restaurant dans le bâtiment dit des voyageurs, avec une dimension culturelle et sociale importante. Bien plus qu'un aménagement fonctionnel de la gare, c'est une occasion de faire naître du sens et des pratiques autour de la création contemporaine (diffusion, production, invitation d'artistes

et d'autres associations) dans ce lieu symbolique qui accueille des voyageurs (bus et trains TER) avant l'évolution vers un pôle d'échanges intermodal.

Quelles voies économiques ?

La difficulté majeure se situe au niveau du développement de l'emploi. Les possibilités d'embauches sont réduites tant par l'aspect financier que par la précarité des contrats possibles (CUI-CAE). Il s'agit donc de trouver des solutions abordables au regard du travail et des différents projets de l'association qui compte environ une quarantaine d'adhérents, dont plus de 10 membres actifs et un salarié. Pariant sur l'imagination de ses membres, sur la mutualisation des énergies et de postes salariés, ainsi que sur l'intérêt qu'ont déjà suscité les manifestations organisées depuis sa création, l'association fait le pari que c'est possible.

Partenaires

Partenaires institutionnels :

Ministère de la Culture
Direction régionale des affaires culturelles (Drac)
Conseil régional du Limousin
Communauté de communes d'Aubusson-Felletin
Communauté de communes du Plateau de Gentioux
Commune de Felletin
Parc naturel régional de Millevaches

Partenaires associatifs :

Réseau d'art contemporain en Limousin
Scène nationale d'Aubusson

Chiffres clés

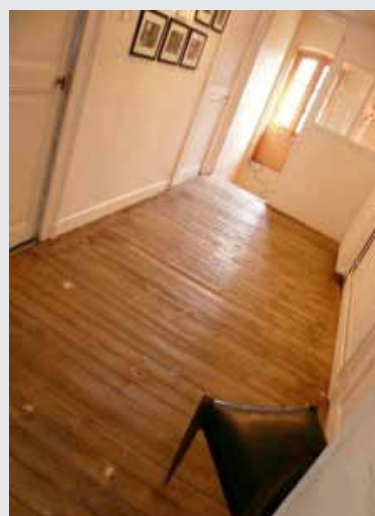
Date de création : 2006

Budget annuel : 60 000 € en 2011

Bénévoles : entre 10 sur l'année et 40 sur les événements

Nombre de personnes employées : les 3 associés, 2 permanents salariés, 2 saisonniers salariés et 2 stagiaires saisonniers

Salarié : 1 équivalent temps plein



David Daroussin,
Adjoint au maire de Felletin

« En soutenant Quartier Rouge, la démarche de la mairie se veut transversale et fédératrice »

« En soutenant Quartier Rouge comme projet complémentaire de sa politique d'aménagement (implantation de projets, soutien à la culture, accueil de nouveaux arrivants, aménagement urbain...), la démarche de la mairie se veut être transversale et fédératrice. Transversale car sur le quartier de la gare, on trouve aujourd'hui une équipe motivée, une approche économique réfléchie et une forte dynamique qui toutes complètent l'offre existante. Fédératrice parce qu'elle se positionne comme un facilitateur d'installation de projets en croisant et en échangeant les réflexions. Avec Quartier Rouge, il s'agit de se poser les questions cruciales qui sont : comment les choses peuvent matériellement se monter ? Quels partenaires sont à mobiliser ? Quelle vigilance faut-il avoir et de quels conseils a-t-on besoin ? C'est d'un point de vue stratégique que se fonde la démarche de la mairie qui veut aider à la durabilité du projet et à la bonne insertion locale de celui-ci. Elle tente donc d'avoir une vision globale des choses tout en défendant l'identité singulière du projet. »

L'activité de l'association a redynamisé un vieux quartier de Felletin

Contact

Rue des Ateliers, 23500 Felletin
Direction artistique : Pomme Boucher, Tél. : 06 61 23 03 65
quartier.rouge@gmail.com
www.quartierrouge.org

Points forts

- Originalité et transversalité de la démarche
- Compétence pointue dans le domaine culturel
- Synergie entre des entreprises, des habitants, des acteurs culturels
- Soutien de la commune qui y voit un atout pour la revitalisation d'un quartier



Annuaire thématique

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Les principales structures de l'ESS sur le Parc naturel régional

>>> *Accueil et accompagnement*

Accueil Paysan Limousin – association
2, avenue Foch, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 33 21

Cesam Oxalis – coopérative d'activité
2, avenue Foch, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 87 50 13 84

De Fil en Réseaux – association
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 64 54 75 - www.defilenreseaux.org

Pivoine - association
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 64 71 57 - www.reseaucrefad.org/pivoine/

>>> *Accueil de jour*

Les Tilleuls - fondation
8, route de Beaune, 19290 Sornac
Tel : 05 55 94 60 33

Maison d'accueil spécialisé – association (AVEHC)
La Valade, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 39 52

Maison d'accueil spécialisé - fondation
19290 Peyrelevade - Tel : 05 55 94 72 66

Maison d'Hestia - fondation
Route de Beaune, 19290 Saint Setiers
Tel : 05 55 96 93 30

>>> *Agri-culturel*

Ces structures ont une dimension économique agricole et une dimension culturelle

Le Champ des Possibles – association
Lachaud, 24340 Gentioux-Pigerolles
Tel : 05 55 54 99 18

Le Pain levé - association
Les Ganes, 23340 Gentioux-Pigerolles

Champs Libres – Gaec
Trasrieux, 87470 St Julien-le-Petit

>>> *Animation / enfance*

Cigale – association
Rue des Ateliers, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 70 28

Espace Loisir Nature Accueil – association
La Malatie, 19370 Chamberet
Tel : 09 61 58 68 12

La Poule Noire – association
23340 Gentioux-Pigerolles

Les Môm'édiaires – association
19390 St Augustin - Tel : 05 55 21 44 04

Tom Pousse – association
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 67 96 46

Les P'tits Bouts
2 impasse Nogande, 19290 Sornac
Tel : 05 55 94 71 64

Les Plateaux Limousins
Le Villard, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 70 53 - www.plateaux-limousins.org

>>> *Bâtiment*

Ambiance Bois – Sapo
La Fermerie, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 67 94 06 - www.ambiance-bois.com/

Scop des Ateliers – Scop
avenue de la Gare, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 08 14

>>> *Culture*

2 œufs dans une Poêle
Legaud, 87120 Eymoutiers
Tel : 06 61 52 60 14

À la Campagne – association
19370 Chamberet

Appelboom – association
La Pommerie, 19290 Saint Sétiers
Tel : 05 55 95 62 34 - www.lapommerie.org

Association de sauvegarde du Vieux Crocq
association
Rue Bardelle, 23260 Crocq
Tel : 05 55 67 42 36 - www.association-tours-de-crocq.fr/

Centre d'art contemporain Abbaye Saint-André
association
Place du Bûcher, 19250 Meymac
Tel : 05 55 95 23 30
www.centre-art-contemporain-meymac.com

Centre international d'art et du paysage - association
Île de Vassivière, 87120 Beaumont du Lac
Tel : 05 55 69 27 27 - www.ciapiledevassiviere.com/

Compagnie l'Unijambiste - association
La Villatte, 23500 St Quentin la Chabanne
Tel : 05 55 66 44 67

Compagnie manivelle et petits trous - association
Le Martineix, 87460 Bujaleuf
Tel : 05 55 95 18 68 - manivelle.org

Contes en Creuse - association
Place de la Mayade, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 57 37
www.paroles-conteurs.org/association-conte-en-creuse

Contrechamps – association
Trasrieux, 87470 St Julien-le-Petit
Tel : 05 55 69 13 18

Émile a une Vache – association
Place de la Mayade
23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 57 37 - latelier23.free.fr/bd.htm

Espace associatif Alain Fauriaux - association
Le Bourg, 23260 Flayat
Tel : 09 62 14 97 75

Espace Paul Rebeyrolle - association
Route de Nedde, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 58 88
www.espace-rebeyrolle.com/

Festival de la Luzège - association
La Vieille Eglise, 19160 St Pantaleon de Lapeau
Tel : 06 19 22 74 05 - festivallaluzege.e-monsite.com

La Chélidoine – Scop
Lestrade, 19200 Saint Angel
Tel : 05 55 72 55 84 - www.lachelidoine.fr

Pays Sage – association
Le Bourg, 23260 Flayat
Tel : 05 55 67 88 58 - www.payssage.net

Quartier Rouge – association
Rue des Ateliers, 23500 Felletin
www.quartierrouge.org

>>> *Éco-habitat*

L'Arban - société coopérative d'intérêt collectif
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 64 58 29

>>> *Environnement*

Court-Circuit – association
3 rte Vallière, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 24 11 - www.court-circuit-felletin.org

Énergies pour Demain – association
Mairie, 19290 Peyrelevade
Tel : 05 55 94 77 51 - www.energiespourdemain.net

Le Monde Allant Vers... - association
2, avenue Foch, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 65 28 - www.lemondeallantvers.org

>>> *Foyers d'accueil médicalisé*

Foyer d'Accueil Médicalisé – fondation
1, route de Beaune, 19290 Sornac

Foyer d'Accueil Médicalisé – association (Apajh)
23340 Gentioux Pigerolles
Tel : 05 55 67 91 09

>>> *Foyers d'hébergement*

Résidence du Chassaing – association (Arsse)
19, avenue de la Paix, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 14 00

>>> *Foyers de vie*

Foyer occupationnel
association (Avehc)
La Valade, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 39 52

Les Tamaris – fondation
1, route de Beaune, 19290 Sornac
Tel : 05 55 94 60 33

Résidence le Lierre – fondation
H.L.M. 19290 Sornac
Tel : 05 55 94 43 60

Résidence les Albizias – fondation
Route de Sornac,
23100 La Courtine
Tel : 05 55 66 79 40



Résidence les Myosotis – association
15 Route de La Courtine, 19340 Eygurande

>>> *Informatique*

Ctrl-A – association
Place de la Mayade, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 59 03 - www.ctrl-a.fr/

Info Limousin – association
15, bld Victor Hugo, 87120 Eymoutiers
Tel : 09 77 84 02 55
www.asso.info-limousin.com

>>> *Insertion*

Arsse – association
Les Ribières de Bussy, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 10 21 - <http://cat87.fr>

Avehc – association
La Malatie, ZA de l'Angle, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 89 96

Auto-école 23 pour Tous – association
23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 23 86

Banque de Mob 23 – association
Vassivière Club Tout Terrain, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 75 33
<http://banquedemob23.e-monsite.com>

Les Ateliers du Vallon – association
Le Vallon de Fouleix, route de la Courtine
19340 Eygurandes
Tel : 05 55 46 17 00

La Blandurette – association (entreprise adaptée)
La Malatie, ZA de l'angle, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 89 96

Les Ateliers de la Source – association
Route de Beaune, 19290 Sornac
Tel : 05 55 94 61 20

Fromagerie Aire des Sully
association (entreprise adaptée)
La Verviale, 19340 Monestier Merlines
Tel : 05 55 46 17 00

>>> *Instituts médico-éducatifs*

Institut Médico-Educatif
Centre d'Accueil Peyrelavadois
Le Bourg, 19290 Peyrelevalade
Tél: 05 55 94 72 66

Institut Médico-Educatif Pierre d'Aubusson (Alefpa)
Monteil-au-Vicomte, 23460 Royère-de-Vassivière
Tél: 05 55 64 76 10

Réseau Médico-Educatif Sud-Creusois (Alefpa)
SESSAD (service d'éducation
spéciale et de soins à domicile)
34 Grande-Rue, 23500 Felletin
Tél: 05 55 66 49 28

Sessad Pierre Louchet – association
(service d'éducation spéciale et de soins à domicile)
34, Grande Rue, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 49 28

>>> *Instances de coordination gérontologique*

Asso ADMR Bugeat-Meymac-Sornac – association
2, sente de la Prairie, 19250 Meymac
Tel : 05 55 95 15 36

Instance de coordination gérontologique d'Eygurande, 2 rue de l'Eglise, 19340 Eygurande
Tél : 05 55 94 53 88

Instance de coordination gérontologique de Meymac, 1 rue de Feyt, 19170 Bugeat

Instance de coordination gérontologique de Sornac
1, rue de la République, 19290 Sornac
Tel : 05 55 96 95 95

Instance de coordination gérontologique de Treignac, Mairie, 19260 Treignac
Tél : 05 55 98 89 33

>>> *Maisons de retraite*

Ehpad – association
rue Eugène Trassoudaine, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 71 44

Ehpad Bruyères et Gênets - Centre Communal Action Sociale. 8, rue Virgile Meyer et Louise Parel, 19170 Bugeat. Tel : 05 55 95 52 65

Ehpad de Chamberet – association
6, route de Boisse, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 31 35

Ehpad Ernest Coutaud – association
La Bourg, 19290 Peyrelevalade. Tel : 05 55 94 70 14

Ehpad Jalouneix Bertroff - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation
Route du Mont, 87460 Bujaleuf. Tel : 05 55 69 53 53

Ehpad Les Milles Sources - Etablissement Social et Médico-Social Communal
25, avenue du 8 Mai, 19260 Treignac
Tel : 05 55 98 60 00

Ehpad Résidence du Parc - Etablissement Social et Médico-Social Intercommunal
2, rue du Parc, 19340 Eygurande. Tel : 05 55 94 35 01

Ehpad de Sornac - Centre Communal Action Sociale
2, route de l'Étang, 19290 Sornac. Tel : 05 55 94 62 76

Résidence Chanterelle - Etablissement Social et Médico-Social Communal
13, place de la Coulée Verte, 19250 Meymac
Tel : 05 55 95 11 78

Résidence Clairefontaine – fondation
5, rue du 8 mai, 23460 Monteil au Vicomte
Tel : 05 55 64 90 61

Résidence la Pelaudine – Établissement public
4 Place du Champ de Foire, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 10 28

Résidence séniors Jean Mazet - fondation
46 Route d'Aubusson, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 50 88

>>> Médias

Journal IPNS – association
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
www.journal-ipns.org

Télé Millevaches – association
Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
Tel : 05 55 67 94 04 - www.telemillevaches.net

Radio Vassivière - association
Mairie-rue Camille Benassy, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 71 11 - www.radiovassiviere.com

>>> Patrimoine

Bâti et savoir-faire en Limousin – association
Site des Granges – BP 38, 23500 Felletin
Tel : 05 55 83 29 55 - www.batietsavoirfaire.fr

Maison de l'arbre – association
Le Bourg, 19370 Chamberet
Tel : 05 55 97 92 14 - lamaisondelarbre.chamberet.net

>>> Protection de l'enfance

Centre des Monédières - association
Maison d'enfants à caractère social
6, avenue Léon Vacher, 19260 Treignac
Tel : 05 55 98 05 98

Institut médico-éducatif Denis Forestier L'Echange
association (Alefpa)
33 rue des Granges BP 15, 23500 Felletin
Tél: 05 55 66 43 03

>>> Restauration

L'Atelier - Sarl
Place de la Mayade, 23460 Royère de Vassivière
Tel : 05 55 64 52 22 - <http://latelier23.free.fr>

Le Magasin Général - Sarl
12, rue du tilleul, 19170 Tarnac
Tel : 05 55 95 40 87

>>> Services à la personne

Agardom – association
3, rue des Tours de l'Horloge, 23500 Felletin
Tel : 05 55 66 55 65

Amicale des anciens du canton – association
8, boulevard Jules Guesde, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 19 96

Association d'entraide du plateau
Route des HLM, 19290 Peyrelevade
Tel : 05 55 94 74 70

Association du Pays de Marche Auvergne
2, place de la Mairie, 23260 Crocq. Tel : 05 55 67 42 58

>>> Solidarité

Service d'accompagnement à la vie sociale
association (Arsse)
4 Bd Karl Marx, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 11 87
et Les Porots, 16 rue de la Collégiale, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 69 14 00

Solidarité Millevaches – association
1, rue Victor Meyer, 19170 Bugeat
Tel : 05 55 96 86 52 - www.solidarite-millevaches.org

>>> Tourisme

Bureau des accompagnateurs de la Montagne Limousine
23 340 Faux la Montagne
Tél : 05 55 67 02 75 - ste.grasser@orange.fr
www.randonnee-limousin.fr

Le Buchou – association (Fol)
Promenade des Sports, 87120 Eymoutiers
Tel : 05 55 57 17 13 - www.domaine-du-buchou.fr

Village Club de Nedde (VVF)
87120 Nedde
Tel : 05 55 69 96 23

Le Pays d'Eygurande (VVF)
19340 Eygurande
Tel : 05 55 94 31 39
www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-pays-eygurande-vvf-villages.html

Les Roches de Scœux (Cap France)
19370 Chamberet
Tel : 05 55 98 30 09
www.rochesdescoeux.fr



Contacts

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Les interlocuteurs de l'ESS en région

>>> État

DRJSCS Limousin

24, rue Donzelot, CS 73707
87037 Limoges cedex 1
Tél. : 05 55 45 24 50 / 45 80 50
drjscs87@drjscs.gouv.fr
Site : www.limousin.drjscs.gouv.fr

>>> Délégués départementaux à la vie associative

DDVA de la Corrèze

Pierre Delmas, DDCSPP
Cité administrative Jean Montalat
BP 314, 19011 Tulle Cedex
Tél. : 05 55 21 81 94
pierre.delmas@correze.gouv.fr

DDVA de la Creuse

Emmanuel Coquand, DDCSPP
Place Varillas, 23000 Guéret
Tél. : 05 55 41 14 20
emmanuel.coquand@creuse.gouv.fr

DDVA de la Haute-Vienne

Fouzia Ennjimi, DDCSPP
45 rue Turgot, 87036 Limoges cedex
Tél. : 05 55 33 92 33
fouzia.ennjimi@haute-vienne.gouv.fr

>>> Collectivités

Conseil régional du Limousin

27 bd de la Corderie, 87000 Limoges
Sylvie Chappelet, 05 55 45 19 60
s-chappelet@cr-limousin.fr

Conseil général de la Corrèze

9 r René et Emile Fage, 19000 Tulle
Valérie Marin, vmarin@cg19.fr
Tél. : 05 55 93 77 64

Conseil général de la Creuse

4 pl Louis Lacrocq, 23000 Guéret
Christian Laurance - 05 44 30 23 09
claurance@cg23.fr

Conseil général de la Haute

Vienne, 15 r Encombe Vineuse,
87100 Limoges
Robert Levy - 05 44 00 14 05
rlevy.insertion-emploi@cg87.fr

Pays de Tulle

4 rue du 9 juin 1944, 19000 Tulle
Céline Fernandez - 05 55 21 73 59
celinfernandez@ville-tulle.fr
Marion Neyrat Dusson
05 55 20 78 79
marion.neyratdusson@cc-tullecorreze.fr

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Le Bourg, 23 340 Gentioux-Pigerolles
Antonia Mezquida - 05 55 67 97 90
a.mezquida@pnr-millevalches.fr

>>>

Accompagnement

Association Pivoine

Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
05 55 64 71 57
contact.pivoine@gmail.com

Chambre régionale de l'économie sociale (Cres), 14 avenue Adrien

Tarrade, 87100 Limoges
Benjamin Coly - 05.55.79.09.01
benjamincoly@creslimousin.org

Cesam Oxalis

coopérative d'activité et d'emploi
2 rue Foch, 87120 Eymoutiers
Christophe Bellec - 05 87 50 13 84
christophe.b@oxalis-scop.org

De Fil en Réseaux

Le Bourg, 23340 Faux la Montagne
05 55 64 54 75
accueillonsnous@no-log.org

DLA de la Corrèze

Mission locale Tulle, 25, quai Gabriel
Péri, BP 196, 19005 Tulle

Mylène Vant

Tél. : 05 55 26 92 21
Fax : 05 55 20 95 62
dla-correze@mission-locale-tulle.fr

DLA de la Creuse

BIJD, Espace Fayolle,
6, avenue Fayolle, 23000 Guéret
Pascal Bouso
Tél. : 05 55 61 09 62
Fax : 05 55 51 26 56
bouso.dla23@free.fr
Site : http://dla.bij23.fr/

DLA de la Haute-Vienne

Airelle Limousin
2, rue de la Croix Verte
87000 Limoges
Karine Geslin
Tél. : 05 55 33 14 79
Fax : 05 55 32 11 18
karine.geslin@airelle.org

Urscop

23 av. Gal de Gaulle, 87000 Limoges
Tél. : 05 55 35 10 11
www.les-scop-limousinberry.coop

Limousin actif

Résidence la Taverne,
2 rue Fitz James, 87000 Limoges
Kevin Goudard - 05 55 33 10 67
accueil@limousinactif.org

Crédit Coopératif

Agence de Brive-la-Gaillarde
Square Dr François Chassagnac
BP 10174, 19105 Brive Cedex.
brive@credit-cooperatif.coop

Agence de Limoges

7 Cours Jourdan
BP 64, 87002 Limoges Cedex.
limoges@credit-cooperatif.coop

Tél. Particuliers : 0 980 98 00 00

Tél. Entreprises, associations, autres
personnes morales : 0 980 98 00 01

L'association

QUELQUES STATUTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un statut qui permet aussi d'entreprendre

Comment lancer un projet d'activité économique à forte valeur sociale ajoutée ? Le statut associatif peut être un excellent moyen de le mettre en œuvre. Contre toute idée reçue, « l'entreprise associative » peut se révéler tout à fait performante.

L'association : un acteur économique à part entière

Le statut associatif est le plus souvent associé aux loisirs ou au militantisme, rarement aux activités économiques. A tort ! Selon le rapport 2009 "La France associative en mouvement" de Recherches & Solidarités, 177 000 associations ont employé 1 730 000 salariés en 2008. Elles ont distribué plus de 32 milliards d'euros de salaires. Près d'un salarié du secteur privé sur 10 travaille ainsi dans une association. Mais, si elles sont immergées dans l'économie, les associations maintiennent avant tout la priorité à l'objet social désintéressé et fondent leur action non pas

Près d'un salarié du secteur privé sur 10 travaille dans une association

sur la distribution de bénéfices, mais sur le principe de la propriété durablement collective des résultats et leur réinvestissement dans le projet commun.

Des activités économiques au service du projet

Pour organiser une activité sous statut associatif, il suffit d'être au moins deux personnes et de rédiger des statuts adéquats dans toute la latitude laissée par la loi de 1901. Il faudra définir un objet social suffisamment large pour permettre à l'association d'évoluer sans nuire au projet initial. Les activités économiques et commerciales doivent aussi y être prévues explicitement. Ni le président ni les membres du bureau ne doivent être salariés ou retirer un bénéfice personnel, afin de pouvoir conserver une gestion désintéressée. Cependant un quart des membres du conseil d'administration peuvent être salariés. Il peut advenir que les pouvoirs de gestion avec le temps aient échu davantage aux salariés qu'aux bénévoles et que l'activité économique ait pris une telle ampleur que le statut associatif soit devenu inadéquat.



Dans ce cas, il sera toujours possible de transformer l'association en coopérative.

Impôts commerciaux

Attention : seules les associations dont la gestion est désintéressée et qui n'exercent pas leur activité en concurrence directe avec le secteur lucratif ou le font dans des conditions différentes ne sont pas redevables des impôts commerciaux. Les autres sont soumises aux impôts comme n'importe quelle entreprise.

En savoir plus

Loi du 1er juillet 1901.

De la création de son association à l'embauche du premier salarié, le « site des bénévoles et salariés du secteur associatif » :

www.ame1901.fr donne le mode d'emploi d'une structure associative et fourmille de conseils pratiques.



La Scop

QUELQUES STATUTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une coopérative par et pour les travailleurs

Société à capital variable, la Scop (Société coopérative ouvrière de production) peut opter pour les statuts de Sarl ou de SA. Son principe fondamental est que l'outil de travail doit être et rester la propriété des travailleurs.

Prépondérance des travailleurs

La Scop est avant tout une coopérative de travailleurs et le pouvoir appartient aux salariés associés. Ce sont du reste eux-mêmes qui élisent leur dirigeant, gérant ou directeur général. Si elle admet des associés non salariés, ceux-ci ne peuvent détenir qu'une partie limitée du capital (49%) et le gérant est obligatoirement salarié. Quant aux salariés associés, ils doivent détenir au moins 65% des voix. Quelle que soit la part de capital détenu, une personne ne peut disposer que d'une voix et une seule, ce qui donne à chacun le même pouvoir sur l'entreprise. Les parts

La Scop est avant tout une coopérative où le pouvoir appartient aux salariés associés

de capital peuvent être rémunérées, mais de façon limitée. Par contre le travail, que l'on soit associé ou non, est obligatoirement rémunéré par la distribution de la « part travail », prélevée sur les excédents (25% minimum).

Propriété collective

Les parts de capital restent, en définitive, la propriété d'un individu. Pour mieux assurer la pérennité de l'entreprise dans une dimension collective, les Scop s'astreignent à constituer des réserves impartageables, prélevées aussi sur les excédents (minimum de 16%). Ces réserves ne peuvent être ni distribuées, ni affectées au capital social : elles restent la propriété de la personne morale. Ainsi la plus-value générée par l'activité des salariés consolide la Scop plutôt que d'enrichir les individus. Il existe environ 2000 Scop en France de toutes tailles et dans de nombreux secteurs d'activités. Parmi les plus connues citons le Chèque déjeuner, l'orchestre Colonne ou le journal Alternatives économiques.



La révision coopérative

Les Scop sont contrôlées par la révision coopérative, effectuée par un réviseur agréé, tous les ans pour les SARL sans commissaire aux comptes et tous les 5 ans pour les SA. C'est un audit portant sur la situation financière, le fonctionnement coopératif, l'organisation et la conformité juridique. D'autre part, elles doivent s'inscrire sur une liste ministérielle.

En savoir plus

Les lois :

Loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération

Loi n°78-763 du 19 juillet 1978

Décret n°84-1027 du 23 novembre 1984 (révision coopérative)

Décret n°93-1231 du 10 novembre 1993 (liste ministérielle)

Le site des SCOP : <http://www.les-scop.coop>

La Scic

QUELQUES STATUTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Pacs de l'association et de l'entreprise

Entre l'association et la société commerciale, il manquait un statut juridique qui bien que s'inscrivant clairement dans le champ commercial puisse être reconnu comme servant l'intérêt général. C'est pourquoi ont été créées en 2001 les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic).

Utilité sociale

Comme leur nom l'indique, les Scic sont des coopératives, c'est-à-dire des sociétés commerciales. La loi du 17 juillet 2001 précise qu'elles ont « pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale. » La Scic doit expliciter son projet et définir dans un « pacte des coopérateurs » ce qui réunit l'ensemble de ses associés. On crée donc une Scic pour répondre à un besoin social : valoriser une ressource locale, offrir des services spécialisés à un public fragile, organiser une filière sur un territoire, etc.



On crée une Scic pour répondre à un besoin social

moins un salarié et un bénéficiaire. Comme le dit Alix Margado, le délégué national des Scic, « elle bouscule les pratiques habituelles », ce qui lui donne un petit air... révolutionnaire !

Scic, combien de bataillons ?

Il existe près de 200 Scic en France. En moyenne elles emploient 10 salariés et touchent un grand nombre de domaines : environnement, énergies renouvelables, services, recherche, culture, sport, restauration, auto partage... Deux sur trois sont des

créations ex-nihilo, le dernier tiers des transformations juridiques, le plus souvent des associations qui se transforment en Scic.

Multisociétariat

Autre particularité de la Scic : pour atteindre ses objectifs, elle réunit des associés qui dans le cadre traditionnel de l'entreprise ne travaillent habituellement pas ensemble. On ne crée donc pas une Scic pour répondre à un objet purement commercial (dans ce cas une Scop ou une Sarl sont mieux adaptés), ni pour créer une activité non lucrative qui ne concerne qu'un nombre réduit de personnes (où l'association est plus pertinente). C'est le seul statut juridique qui permet de réunir dans le même capital des investisseurs privés, des particuliers, des communes ou des départements, des associations, d'autres entreprises. Dans une Scic, il peut en effet y avoir des collectivités locales (c'est le cas dans 40% d'entre elles) et des bénévoles peuvent intervenir dans son fonctionnement. La loi précise que doivent être sociétaires au

En savoir plus

Le site : www.scic.coop

Parmi les nombreux guides sur les Scic édités par l'Avise : Les Scic en 40 questions

Un Cd-rom : Créascic édité par l'Union régionale des Scop et Scic de Poitou-Charentes



La Sapo

QUELQUES STATUTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le mariage heureux (et méconnu) du capital et du travail

Société anonyme et participation ouvrière : voilà deux expressions antinomiques que la loi du 26 avril 1917 a pourtant réuni dans ce statut juridique très particulier qui n'a séduit qu'une vingtaine d'entreprises en un siècle.

Actions de capital et de travail

Comme son nom l'indique la Sapo est d'abord une société anonyme (SA). Elle est donc constituée d'actionnaires qui ont réuni des capitaux autour d'un projet d'entreprise. Chaque actionnaire est détenteur d'un pouvoir (par le droit de vote en AG) et d'une participation au bénéfice (par la distribution de dividendes) proportionnels à son apport. Mais son originalité est dans les deux autres lettres de son acronyme : PO pour participation ouvrière. A côté des actions de capital existent des actions de travail qui appartiennent aux salariés de l'entreprise. L'action de travail ouvre aux mêmes droits que l'action de capital : vote en AG et participation aux bénéfices.



Une SCMO dans la société

Au sein de la société est en effet créée une société coopérative de main d'oeuvre (SCMO) qui réunit d'office tous les salariés ayant un an d'ancienneté. C'est la SCMO qui est propriétaire des actions de travail. En son sein, chaque salarié y dispose du même pouvoir (1 voix), tant qu'il continue à travailler dans l'entreprise. La loi a laissé à chaque entreprise la liberté de définir la place qu'elle souhaite donner au travail par rapport au capital. Certaines lui oc-

A côté des actions de capital existent des actions de travail qui appartiennent aux salariés de l'entreprise

troient une place minimale (moins de 10%) - ce qui ressemble à la mise en place d'un système de participation dans une société qui demeure plutôt capitaliste - d'autres équilibrent les deux (50/50) se rapprochant d'avantage du modèle Scop.

Un succès très mitigé

Il y a seulement 7 Sapos en activité en France. Pourquoi si peu de succès ? Sans doute parce que le choix juridique est à l'initiative des créateurs, donc des apporteurs de capitaux (c'est la Sapo qui engendre la SCMO). Or ceux-ci n'aiment généralement guère partager leur pouvoir... La Nouvelle République du Centre, qui fut Sapo jusqu'en 2009, en a fait l'expérience : l'abandon de son statut était une condition à l'entrée du groupe Centre-France dans son capital.

En savoir plus

Articles L225-258 à 270 du Code du commerce
Le mémoire d'Eric Bouley, expert comptable, une des rares recherches universitaires sur le sujet : « La SAPO, une solution d'avenir pour les entreprises d'aujourd'hui. »

Le Gaec

QUELQUES STATUTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Formule idéale de l'agriculture de groupe

Comment entreprendre à plusieurs en agriculture ? Entre le modèle familial (le couple seul sur son exploitation) et le modèle entrepreneurial (le patron et ses ouvriers), le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) propose depuis bientôt un demi-siècle un modèle coopératif à taille humaine.

Réunir des hommes et des exploitations

La modernisation agricole des années 1950-1960 a conduit le législateur à créer en 1962 le Gaec. L'enjeu était de maintenir une propriété paysanne familiale tout en permettant la création d'unités de production de dimension plus importante. Le Gaec pouvait ainsi naître de la réunion de deux exploitations ou de l'agrandissement d'une ferme en associant de nouveaux paysans sur le même projet. Aujourd'hui il y en a plus de 42 000. Le suc-

*Pour créer un Gaec
il faut être au moins deux
et au maximum dix*

cess a donc été au rendez-vous et même si beaucoup d'entre eux demeurent des groupements familiaux intergénérationnels (père-fils, l'association réduite à deux époux n'étant pas possible), un certain nombre de Gaec sont sortis du cercle familial en réunissant plusieurs agriculteurs pour la gestion collective d'une ou de plusieurs exploitations.

Un homme = une voix

Le Gaec est une société civile de personnes physiques. Son objet : « la mise en commun des activités agricoles des associés. » La particularité de ce statut est de permettre à chacun des associés de conserver son statut d'agriculteur et de devenir ou demeurer « chef d'exploitation. » Pour créer un Gaec il faut être au moins deux et au maximum dix. Cette limitation vise à conserver la dimension humaine et familiale de la structure. Le pouvoir y est généralement partagé entre les associés de manière égalitaire en application du principe : « un homme = une voix. » A l'échelle du monde agricole, le Gaec a permis de créer des modules qui dépassent le cadre individuel ou familial en offrant une solution adaptée à une gestion collective.



Créer un Gaec en 4 étapes

Après la rédaction d'un projet de statuts, le projet est envoyé au Comité départemental d'agrément composé de représentants de la profession et de l'administration, qui donne son agrément. Les statuts définitifs peuvent alors être rédigés et le capital réuni (1500€ minimum). Reste alors à procéder à l'enregistrement des statuts, à la publicité légale et à l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

En savoir plus

La loi : Articles L323-1 à L323-16 du Code rural

Le site du ministère de l'agriculture :

<http://agriculture.gouv.fr/>

Un site destiné à promouvoir l'agriculture

de groupe : www.gaecetsocietes.org



Bibliographie et sites internet

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

>>> En Limousin

Livres, brochures, dépliants

Panorama de l'économie sociale et solidaire en Limousin – 2011

Observatoire de l'économie sociale en Limousin
mars 2011, 8 pages

Panorama de l'économie sociale et solidaire en Creuse – 2011

Observatoire de l'économie sociale en Limousin
mars 2011, 6 pages

L'économie sociale et solidaire en Limousin – Poids économique et impact territorial

CRES Limousin, janvier 2009, 43 pages

L'économie sociale en Limousin : plus d'un emploi salarié sur dix

Focal n° 44- mars 2008, INSEE, 4 pages

Sites

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRES) Limousin : www.creslimousin.org

>>> En France

Livres, brochures, dépliants

L'économie sociale – Utopies, pratiques, principes

Jean-François Draperi, Presses de l'économie sociale, 2009

L'économie sociale

Claude Vienney, collection Repères, La Découverte, 1994, 125 pages

Comprendre l'économie sociale – Fondements et enjeux, Jean-François Draperi, Dunod, 2007, 264 pages

Dictionnaire de l'autre économie

dir. Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, collection Folio Actuel, Gallimard, 2006, 720 pages

L'économie sociale de A à Z

collection Pratique, Alternatives économiques, mars 2009

Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions – 2010

Observatoire national de l'économie sociale en Limousin
8 pages

Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions – 2009

Observatoire national de l'économie sociale en Limousin
136 pages

Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)

www.recma.org/

Sites

Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA)

<http://cpca.asso.fr>

Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (CEGES)

www.ceges.org

Conseil national des chambres de l'économie sociale (CNCRES)

www.cncres.org

Groupement national de la coopération (GNC)

www.entreprises.coop

Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA)

www.gema.fr

Mutualité française

www.mutualite.fr

Union de syndicats et de groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres)

www.usgeres.fr

Certaines coopératives limousines sont plus que centenaires !

*Près d'un salarié du secteur privé sur
10 travaille dans une association*

*La Scop est avant tout une coopérative où le
pouvoir appartient aux salariés associés*

En Limousin, l'ESS renforce ses positions

*Selon l'observatoire de l'économie sociale en Limousin,
l'économie sociale et solidaire compte 3000 établissements
employeurs qui emploient près de 27 000 salariés en 2009
dans notre région.*

*L'économie sociale et solidaire,
c'est d'abord des hommes et des
femmes qui se rassemblent autour
d'un projet collectif*

*On crée une Scic pour répondre
à un besoin social*

L'économie sociale et solidaire peut contribuer à la construction d'une forte identité commune

*Il s'agit de privilégier une économie locale
et humaine, d'être attentif à l'environne-
ment social, humain et naturel...*





Ce guide a été réalisé à l'initiative du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, avec l'aide de la Région Limousin et du Crédit coopératif.

PNR de Millevaches en Limousin, Le bourg, 23 340 Gentioux-Pigerolles. Tél. : 05 55 67 97 90. www.pnr-millevaches.fr

Conception, rédaction et mise en page réalisées par La Navette, 23340 Faux-la-Montagne - www.la-navette.net
(août 2012)